I._ LA GRANDE COMORE :

Fosition. Configuration du sol. Montagnes. Côtes Végétation. Salubrité. Premiers habitants. Juifs. ou Iduméens. Zendjes. Arabes. Occupation portugaise. Mohamed. Ben-Haïssa; et les Chiraziens. Population. Caractère. Villes. Mouroni. Le Sultan Achmed. Productions. Cultures. Commerce. Industrie. Relations avec Mayotte.

La grande Comore est située au N-E. du groupe, à environ 80 lieues de la côte d'Afrique; sa longueur, du Sud au
Nord, est de 66 kilomètres, sur une largeur moyenne de 34;
sa forme, celle d'un trapèze. Elle est divisée en deux parties
très-différentes d'aspect; au Nord, une grande chaîne de montagnes dentelées présentant, de loin, l'aspect d'une crête de
coq; au Sud, un volcan non éteint, formant un immense dôme
régulièrement arrondi. Ces deux parties sont séparées par un
col, haut d'environ 300 mètres, correspondant à un étranglement de l'île vers le miliau mais plus près du Sud, et permettant de communiquer facilement de la côte orientale à la côte
occidentale.

Son massif est d'un relief considérable, surtout au volcan du Sud appelé Kartale; on évalue la hauteur de ce dernier à 2,500 mètres environ, au-dessus du niveau de la mer. Il est recouvert d'une masse énorme de laves dont les nombreuses coulées sont très-apparentes; quelques-unes ont formé des culots en s'arrêtant sur la pente, mais la plupart sont arrivées jusqu'à la mer où elles forment des caps. On voit distinctement la dernière coulée qui, il y a quelques années, a failli emporter un gros village bâti sur la descente à cheval sur une coulée ancienne. Malgré toute mon attention, je n'ai pas remarqué de fumée au sommet du volcan.

La partie supérieure du volcan est stérile jusqu'au tiers environ de la hauteur totale; au-dessous de cette partie, régulièrement cannelée de haut en bas, s'étend une large bande de broussailles très-serrées, qui présente de loin l'aspect d'une forêt; mais les forêts proprement dites ne commencent que plus bas; elles descendent irrégulièrement le long de la pente, coupées de villages, de cultures. de défrichements et de pâturages.

Entre le volcan et la mer s'étendent des plaines ou des plateaux très-fertiles, mamelonnés de petits cratères bien conservés.

Il n'y a pas de rivières dans l'île. Le nom d'une des capitales, Mouroni, qui signifie ruisseau en antalote, semble indiquer qu'il y avait autrefois là un cours d'eau; on voit en effet, à Mouroni, le lit d'un ruisseau, mais il est des-séché.

A la côte, le sable est d'une blancheur éclatante, rehaussée par la couleur sombre des laves qui forment les falaises. Les coraux tiennent aux assises de l'île et ne s'étendent guère au large. Quelques anciens voyageurs et Horsburgh indiquent un port dans le nord ; partout ailleurs la côte est inhospitalière, excepté à Iconi où un petit cratère, formant cap, abrite une baie qui sert de port aux boutres pendant l'hivernage.

Cette île passe, avec raison, pour la plus saine de l'archipel; son sol est pourtant volcanique comme celui de ses voisines, mais il est moins argileux et ne retient pas l'eau des pluies à sa surface. Sa salubrité incontestable peut être attribuée à l'absence d'eau stagnante et de marais, à l'élévation des villages au-dessus du niveau de la mer, et aussi à ce que les coraux ne découvrent presque pas à marée basse.

La grande Comore, en arabe Angazia, Angaziza, Gaziza, Gazizad, la plus considérable de l'archipel appelé par les Arabes îles de Comor, a reçu des Portugais le nom du groupe, qu'elle a conservé. Des premiers habitants furent, d'après la tradition, des Arabes mais plus vraisemblablement des Juifs ou

des Iduméens venus de la mer Rouge peu après le règne de Salomon. Presque à la même époque, il y vint des Zendjes ou noirs de la côte de Zanguebar. Dès le VIIe siècle de notre ère elle fut fréquentée par les navires arabes, mais c'est seulement vers l'an 500 de l'hégyre que les Arabes des établissements de la côte orientale d'Afrique s'y installèrent. Un peu plus tard, elle devint une dépendance de Kilcua. En 1505 ou 1506, les Portugais en prirent possession; ce qui occasionna une émigration de la population musulmane; les Portugais ne firent qu'y passer et, quelques mois après leur départ, un fort parti de Chiraziens vint s'y établir sous la conduite de Mohamed-

Ben-Haïssa· Peut-être y vint-il aussi quelques Malgaches· En dehors de ces immigrants libres, la traite y introduisit, de tout temps, de nombreux nègres de la côte d'Afrique ou de Madagascar· Ces éléments, plus ou moins mélangés, ont formé la population actuelle, la plus vigoureuse et la mieux constituée des quatre îles Comores· Le sang sémitique domine chez les Antalotes; les hommes sont grands et bien faits, et les femmes sont les plus belles de l'archipel; aussi sont-elles fort recherchées par les habitants des autres îles, qui vie nent les épouser· Le nombre des habitants répartis dans huit ou dix villes murées, une vingtaine de gros bourgs et une centaine de villages, peut être évalué à environ 35.000 personnes, libres ou esclaves·

Très-indépendants, querelleurs, peu hospitaliers, les Comoriens sont partagés en une dizaine de petits états dont les sultanats microscopiques se battent continuellement entre ex. Ces guerres civiles permirent aux Malgaches de ravager impunément toute l'île pendant le siècle dernier. Elles existaient déjà lors du passage des premiers Européens à la grande Comore.

En juin 1614, le Nassau, un des vaisseaux de la flotte hollandaise commandée par le général Reyust, mouilla à la Grande Comore ; les Hollandais allèrent à terre et furent bien reçus ; il est vrai qu'ils avaient derrière eux une flotte respectable. Voici comment Van-den-Broeck, un des officiers hollandais, raconte sa mission dans cette île :

"De retour auprès du général, il me fit embarquer dans "une chaloupe pour aller à l'isle Gasisa, à douze lieues d'An"süannii, où notre navire Nassau, qui avait chassé sur ses ancres, avait remouillé. D'abord, en approchant, nous ne vîmes
"point de rade; mais ensuite nous jettâmes le grappin au côté septentrional devant une baie de sable blanc et la seule de "semblable autour de l'isle. L'endroit où l'on mouille a vingt"cinq ou trente brasses de profondeur, à une portée de petit "canon du rivage, devant un banc long et étroit sur lequel à "peine une chaloupe peut passer de basse eau.

"Ite roi et toute sa cour me reçurent fort bien; Il me "fit présent de quelques boeufs maigres et de noix de cocos de "mauvais goût. Il y a dans cette isle si peu d'eau douce que "la plupart des habitants sont obligés d'en boire de somache "et les considérables boivent l'eau de leurs chétives noix de "cocos. Nous vîmes, avec étonnement, que, les matins et les "soirs, le bétail qui venait des plaines et des montagnes s'en "allait boire l'eau de la mer.

"Le peuple est malin et de mauvaises moeurs. Il y a près "de dix petits rois dans l'isle qui se font la guerre sans ces-"se ; de sorte que les étrangers s'y doivent bien tenir sur "leurs gardes."

Les remarques de Van-den-Broeck sur la maigreur des boeufs, la petitesse et le mauvais goût des cocos, la manière dont on abreuve le bétail, sont surprenantes; à moins que toutes ces choses n'aient bien changé depuis 1614; ce qui est probable. Aujourd'hui les boeufs de Comore, moins grands, il est vrai, que les boeufs de Madagascar, sont encore d'une belle taille et remarquablement gras; les cocos sont très-beaux et exeellents. Quant au bétail qui boit l'eau de mer, l'erreur des Hollandais a été causée par l'habitude, qu'ont les Comoriens du littoral, de faire baigner les troupeaux dans la mer pour les débarrasser des carapates qui fourmillent dans les paturages et s'attachent aux boeufs; mais ces derniers ne boivent pas habituellement l'eau de la mer; pendant les pluies, c'est-à-dire pendant sept mois, ils trouvent de l'eau dans les creux de rochers; le reste de l'année, ils se contentent de rosée et de jeunes pousses de bananiers renfermant une sève très abondante qui suffit à les désaltérer.

Aujourd'hui, les habitants de la Grande Comore sont encore un peu farouches chez eux, mais une fois dépaysée, ils font d'excellents serviteurs et justifient généralement la confiance qu'on leur témoigne.

La relation, que j'extrais de l'Univers, d'une excursion, faite à Comore par MM. Passot et Bosse, donnera une idée très-exacte de l'ensemble du pays.

"Le ler novembre 1844, la <u>Prudente</u> quitta Mayotte, et "mouilla le 6 à Comore, devant Moroni, ville du sultan Achmet, "auquel M. Passot avait affaire, et dont il fut parfaitement "accueilli.

"Achmet, dit M. Bosse, devenu entièrement notre ami, "nous proposa de nous embarquer avec lui sur un boutre qui lui "appartenait, pour aller rendre visite au sultan Moinanaon, son "fils, qui règne dans Moutchamioli, ville du nord. Cette offre "nous fut fort agréable, car M. Passot voulait explorer le pays, eet moi, je désirais vivement connaître l'endroit où selon Horsburgh, se trouve le seul mouillage de l'île.

"Parmi les villes que nous rencontrâmes, les deux pre"mières furent Hitsandra et Tchouzini, appartenant au sultan
"Fombavon; elles lui servent indistinctement de résidence.
"L'une est située au bord de la mer; l'autre, placée en amphi"thêatre sur la montagne, s'aperçoit de fort loin au large, à
"cause de ses murailles blanches. Toutes deux paraissent aussi
"considérables, sinon plus, que Moroni; elles ont des remparts
"bien construits, des tourelles crénelées, et sont situées sur
"une baie appelée elle-même Hitsandra.

"Nous vîmes encore quelques dépendantes de gouvernement "de ce chef, et après, vinrent les domaines de Babaouna. Celui"ci est lié avec le sultan de Moroni, et nous eût bien reçus, si, sans perdre de temps, nous avions pu nous arrêter. Thoue"ni, sa résidence, que nous considérâmes de trèprès, est en"tourée de jolies murailles et a de fort belles carcasses de "maisons en pierres; mais toutes sont sans toiture, ce qui pour"rait faire croire que la ville est abandonnée; cependant, en "regardant attentivement, on découvre une multitude de cases en "paille, dont le faîte est à la hauteur de ses remparts, qui "sont assez élevés.

"Achmet nous dit que Babaouna était maintenant peu puis-"sant ; qu'il était le seul survivant d'une nombreuse famille, détruite par les naturels de Madagascar, et que lui, en ami

"dévoué, venait de fournir une assez forte somme d'argent pour "faire chercher et racheter la fille de ce malheureux, laquel"le autrefois, avait été enlevée fort jeune en même temps que "sa mère, et qu'on prétendait exister encore à Madagascar.

"Il nous apprit que l'état dans lequel nous apparais"sait Thoueni, était dû aux invasions des Betsimisaracs, qui,
"en craignant pas de quitter la côte de Madagascar dans de sim"ples pirogues, traversaient le canal de Mozambique, et venaient
"fondre en quantité innombrable sur toute la côte, pour la ra"vager, et y commettre le meurtre et le pillage. Partout nous
"rencontrâmes les traces de ces pirates, et on nous expliqua
"que toutes les petites pyramides blanches qui se voient sur
"le rivage, étaient des monuments élevés par la superstition
"arabe, pour se préserver de ces hordes sanguinaires.

"En quittant le territoire de Babaouna, nous tombâmes "sur celui de Moinananaon, et à la nuit, nous mouillâmes dans "un creux de récif qui borde la plage de Moutchamioli, but de "notre voyage. Nous étions partis à huit heures du matin, et "avions fait environ douze lieues.

"Notre réception fut ce qu'elle devait être, étant ve-"nus avec le père du sultan; d'ailleurs, le bon Achmet, qui "avait une maison neuve, construite par les soins de son fils, "nous la céda, et il alla, ce que nous apprîmes ensuite, lo-"ger lui-même dans une mauvaise cabane.

"De suite les canapés, les nattes, tous les objets in"dispensables nous furent apportés; et comme nous avions avec
"nous ce qu'il fallait de provisions de bouche, nous fûmes
"promptement installés. Notre demeure devint le centre des
"réunions; tout le monde y accourait pour nous souhaiter la
"bienvenue, et, pendant que les chefs nous remerciaient de no"tre bonne amitié, les deux sultans, qui ne nous quittaient
"presque pas, nous comblaient de prévenances. Après une nuit
"de repos, nous profitâmes des bonnes dispositions de notre
"vieux compagnon, et nous entreprîmes avec lui une longue pro"menade dans la campagne. Il nous fit d'abord parcourir un sol
"dont la fertilité nous surprit.

Comme à Moroni, la terre est couverte de pierres calci-"nées; mais tout ce qui y pousse vient avec tant de vigueur, "que, malgré la chaleur et l'absence totale d'eau, l'ombre "épaisse des arbres fournit à la terre un abri suffisant pour "y entretenir de l'humidité.

"Le grand nombre de bananiers, de citronniers, d'arbres "et de fruits de toute espèce, la fraîcheur qu'on respire en "plein midi au milieu d'une belle verdure, tout contribue à "donner à ces lieux l'apparence d'un vaste jardin et un aspect "charmant. Nul doute que, si les habitants étaient moins pa-"resseux, ils obtiendraient là de belles récoltes qui, en café "surtout, pourraient être très considérables, car la terre ne "peut être qu'excellente pour cette culture; mais ils se con-"tentent de quelques patates, de cocos et de bananes qui vien-"nent en quantité; ils n'ont pas d'autre nourriture ni d'autre "boisson. Il est surprenant qu'avec un pareil régime, on puis-"se avoir une si belle constitution; car, sans parler des fem-"mes qui restent enfermées, les hommes sont tous d'une stature "colossale, et d'une force herculéenne. Est-ce à la salubrité "du pays qu'il faut attribuer cela ou à la beauté de la race "elle-même? Mais si c'est à cette dernière cause, comment les "naturels de Hinzouan et de Mouéli, qui prétendent à la même "origine, ne sont-ils pas ainsi? Et comment les animaux mêmes "participent-ils à cet état prospère ?

"Nous fimes aussi une visite au premier chef qui est le "personnage le plus riche de la ville; sa case offrait plus "de commodité, plus de propreté que les autres, et il y

"avait dans son arrangement beaucoup plus de recherche. En la "parcourant des yeux, nous fûmes surpris de voir qu'un fusil, "mis en évidence, et qu'il dit être le sien, fut un ancien fu-"sil à mèche, hors d'état de servir ; nos réflexions firent "impression sur lui, et il s'attacha à nous persuader qu'il en "avait d'autres à sa disposition; mais comme il ne les mon-"trait pas, et pour cause, nous restâmes plus que jamais con-"vaincus de la rareté de ces armes dans le pays, où nous n'en "rencontrâmes que fort peu. Il n'en faut pas conclure que les "habitants du pays soient plus pacifiques ; au contraire, leur "manie, ou le besoin de faire et de défaire continuellement "leurs sultans, les maintient en état d'hostilité permanente les "uns contre les autres ; mais ils se servent du sabre ou lan-"cent des quartiers de roche. Avec de pareilles armes, on con-"cevra quels doivent être l'avantage et la supériorité des "Malgaches sur eux, puisque ceux-ci, faisant usage de fusils, "dont ils se servent fort bien, arrivent tous bien armés. Aus-"si ces colosses de Comore, sans courage, d'ailleurs, n'avai-"ent-ils aucune confiance ni dans leur force ni dans leurs bon-"nes murailles, et s'empressaient-ils de prendre la fuite en "abandonnant tout à la discrétion de l'ennemi.

"Après être restés à Moutchamioli assez de temps pour tout voir, et nous faire bien venir de tout le monde, nous "prîmes, le second jour, congé de Moinanaon, et nous montâmes "sur le boutre pour repartir avec le sultan.

"Il restait encore à voir Iconi, dépendance de Moro-"ni, et éloignée d'environ trois ou quatre milles dans le sud; "nous ne fimes donc que passer du boutre dans un canot de la "Prudente et nous repartîmes à l'instant même, sans avoir pris, "le temps de nous reposer.

"Gette ville est la plus ancienne, et était la plus considérable de Comore; elle a été détruite par les Malga"ches, qui prenaient de préférence ce point de débarquement; "aujourd'hui il ne reste que bien peu de maisons et beaucoup "de ruines.

"C'est là que se trouve la seule eau douce qui soit "sur toute la côte à dix lieues à la ronde ; nous y allâmes par "un long chemin, à travers les roches; et parvenus à une gran"de excavation faite de main d'homme, entourée de murailles,
"nous trouvâmes cette eau dans quelques trous pratiqués sous
"un amas de pierres; mais malheureusement les sources en sont
"si faibles, qu'elle a le temps de croupir et d'infecter, de
"telle sorte qu'il faut y être bien habitué pour la trouver
"potable. Comme c'était dans le but de voir cet objet si pré"cieux pour le pays, que nous étions surtout venus à Iconi,
"notre curiosité était satisfaite, nous nous hâtâmes de visi"ter quelques chefs, et nous reprîmes la route du navire.

"Cette course fut la dernière que nous fîmes, attendu "qu'il était impossible de rien tenter sur les côtes de l'Est "du Sud, qui sont inabordables même pour les embarcations.

"Le 14; nous fimes notre visite d'adieu au sultan, et, "profitant d'une petite brise Sud-Ouest nous mîmes sous voi"les suivis d'une quantité considérable de pirogues qui nous "escortaient. Les chefs nous accompagnaient, et ils parurent "témoigner bien franchement leur regret de nous quitter.

"Indépendamment du mouillage du Nord signalé par Hors"burgh, ajoute M. Passot, il en existe deux autres dans l'Ou"est, mais tous deux si mauvais que les bâtiments de guerre
"n'y ont jamais paru. Cependant on peut y être en sûreté pen"dant la mousson du Sud, et même tant que les vents restent
"au Nord-Est. Mais il faut abandonner ce mouillage vers la
"fin de novembre, époque des vents de Nord-Ouest qui sont
"d'une grande violence et battent directement la côte. Un
"petit plan a été fait de ce mouillage; il pourra être uti"le à ceux de nos négociants qui viendraient tenter quelques
"opérations commerciales dans cette île."

La ville de Mouroni, où réside le sultan Achmed, est située au Sud-Ouest, sur le rivage de la mer, au bord d'un petit bassin naturel fermé par un goulet étroit, parsemé de grosses roches, et couronné de fortifications à demi ruinées. C'est dans ce bassin que les boutres viennent se mettre au sec pour se réparer. La ville est entourée d'un mur haut d'environ dix pieds, flanqué de tours carrées, le tout en fort mauvais état. A droite, en entrant par le goulet, on remarque un bâtiment, dit de la douane, et une mosquée neuve d'assez bon style.

On pénètre dans la ville par des portes carrées, basses et étroites, qui ne peuvent donner passage qu'à des piétons, Sur une petite place, près de la douane, se trouve un cube plein, en maçonnerie, d'un mètre et demi de côté, surmonté d'une borne, qu'on dit être le tombeau d'un chef· Les maisons sont composées d'un simple rez-de-chaussée; deux ou trois seulement ont une espèce d'étage; elles sont presque toutes bâties en corail et en béton, mais ruinées et découvertes; ou plutôt, on a réduit la toiture et le logement à une partie seulement de chaque maison· C'est, du reste, un caractère commun à presque toutes les villes murées des Comores; leur aspect misérable témoigne de la décadence marquée de leur population qui a dû connaître des temps meilleurs· Les rues, ou, pour mieux dire, les ruelles sont étroites, ravinées, pierreuses et infectes· A part la mosquée neuve de l'entrée, aucun monument n'attire les regards·

En 1867, j'accòmpagnai M. Pompon, second de l'Indre, dans une visite qu'il fit au sultan Achmed, au nom de M. Fournier, commandant de bâtiment de guerre français. On nous conduisit à une maison de chétive apparence que rien n'in-

diquait être une demeure royale; nous entrâmes dans une première pièce meublée de kibanis et de nattes assez sales ; les
murs, jadis blanchis à la chaux mais alors d'une malpropreté repoussante, étaient ornés de trois assiettes, d'une bouteille vide, de deux outres, d'un bouclier rond en peau de
rhinocéros, et de deux sabres; le tout accroché à des clous;
deux appliques en bois, grossièrement sculptées, portaient,
sur trois tiges de bois, deux coquillages (turbos) qui servaient de lampes; une niche pratiquée dans le mur renfermait de la vaisselle et divers objets; un rideau d'étoffe
couvrant une porte intérieure empêchait de voir le reste des
appartements.

Achmed nous accueillit cordialement. C'est un vieillard robuste, d'environ quatre-vingt ans, à barbe blanche et bien fournie, très-vert, et d'une grande taille rehaussée par un énorme turban blanc. Il portait la robe blanche et la ceinture cans ornement, et n'avait cur lui en fait de bijoux qu'une grosse baque d'argent. es traits sont accentuss et même durs, mais il, su fond, très-bienveillant. C'est, je crois, le seul des petits sultans de la grande Comore qui soit dévoué à la France, à qui il doit, d'ailleurs, la conservation de son pouvoir; lors d'un kabar tenu en 1865, entre Mouroni et Iconi, ses enfants voulurent le déposer; une vive discussion s'engagea entre leurs partisans et les fidèles d'Achmed, et des explications on en était venu auxcoups, lorsque l'intervention d'un détachement de marins du Loiret, navire de guerre français, permit aux particans d'Achmed de prendre l'avantage sur leurs adversaires. Les enfants d'Achmed s'expatrièrent ; ils se sont dernièrement racommodés avec leur père et ont été ramenés à Comore par une corvette de Zanzibar.

Il est d'usage, dans toutes les Comores, que le cultan fasce présent d'un boeuf à chaque navire de guerre français qui vient le visiter; Achmed n'avait par ses troupeaux sous la main; il arrêta un Arabe qui passait avec trois boeufs, et lui en demanda un; à la suite d'une vive discussion, l'Arabe lui tourna brusquement le dos et partit, emmenant ses boeufs. J'appris, par l'interprète, que ce sujet peu respectueux avait exigé le payement immédiat du boeuf, mais que le sultan, n'ayant pas d'argent dans sa poche, avait eu beau gaire les plus belles promesses de le payer en rentrant chez lui, le sujet n'avait rien vouly entendre. Ce petit incident fait voir dans quelle indépendance vivent les Comoriens.

Il fallut attendre l'arrivée des boeufs d'Achmed qu'on était allé chercher au pâturage; pendant ce temps, Achmed nous conduisit à son cabinet de travail, petite cabane en cocotier assise sur un rocher dominant le mur d'enceinte; vers le centre du bassin. Deux kibanis, trois tabourets en bois et un coquillage accroché au mur en guise de lampe,

formaient l'ameublement de cette pièce ; plusieurs petits judas, ménagés dans les murs, permettaient au sultan de surveiller son peuple et, surtout, la douane, la rade et un chantier où il faisait construire un boutre. Sur les solives qui figuraient le plafond, étaient posés une vingtaine de vieux fusils à pierre, la plupart sans baguettes, sans chiens ou sans batteries, et complètement hors d'usage.

Achmed pria M. Pompon de se charger d'une lettre pour le sultan d'Anjouan. Il s'orna d'une énorme paire de bésicles, on lui apporta un encrier carré en cuivre, un roseau taillé, un cahier de papier écolier, et il écrivit sa lettre sur ses genoux très-prestement et en pur arabe, qui est resté la langue cérémonieuse des princes dans les Comores.

Quand il eut fini, nous allâmes acheter quelques nattes et nous promener dans la ville et les environs. Outre les maisons en pierres, le mur d'enceinte renferme une quantité de cases en cocotier où grouille une nombreuse population qui se reporte partout sur le passage des étrangers, si bien qu'on est tenté d'en exagérer le nombre ; elle m'a paru être d'au moins trois mille habitants. On rencontre très-peu de femmes arabes; les rares femmes qu'on aperçoit ont la tête voilée et se cachent la figure, je ne parle pas des femmes esclaves qui se montrent librement aux Européens. La ville est absolument privée d'eau douce. Pendant les pluies, on recueille l'eau du ciel dans des sajoies pour la consommation journalière, et on l'emmagasine dans des citernes pour attendre la saison sèche. Quand elle manque, on a recours au lait de cocos. Au bord de la mer, un trou dans les rochers, fournit un peu d'eau; mais cette eau, sale et saumâtre, n'est pas potable.

On ne voit, auxabords de la ville, que des bananiers, des cocotiers, des manguiers, des champs de manioc, de maïs et de patates, des citrouilles, des haricots du pays, etc., çà et là quelques tamariniers et baobabs; plus loin, des pâturages avec de nombreux troupeaux, et des broussailles. La terre est rouge, finement pulvérisée, semée de blocs de laves et de bombes volcaniques; elle paraît très-fertile.

Enfin, on annonça le boeuf ; nous allâmes prendre congé d'Achmed et nous descendîmes au bord de la mer. C'était un magnifique taureau, à loupe sur le dos, comme tous les boeufs des Comores, fort gras et d'un bon poil. On le conduisit; précédé d'une génisse, sur une plate-forme de rochers enfermée entre le mur de la ville et le bassin où était mouillée notre baleinière. Pensant qu'il ferait quelques difficultés pour se laisser découper, nous montâmes, prudemment, sur le boutre qu'Achmed faisait construire. Le taureau se promenait lentement, aspirant l'air et regardant avec inquiétude la foule qui l'entourait ; tout à coup nous le vîmes s'abattre et se relever péniblement sur trois jambes; un Comorien, se glissant traîtreusement derrière lui, lui avait coupé un jarret d'un seul coup du couteau à manches de corne que tous les Comoriens portent à leur ceinture, dans un étui de bois ; un second coup

lui ouvrit la gorge, et, en un clin d'oeil, il fut renversé et ma tête séparée du tronc. Le coup du jarret avait été porté avec une telle dissimulation et une telle dextérité qu'involontairement nous regardâmes autour de nos jambes.

A peine étions-nous descendus autour de notre observatoire qu'un autre taureau affolé bondit, par une des portes de
la ville qui se referma immédiatement sur lui, dans l'espèce
d'arène où nous étions enfermés entre la mer et le mur. C'était
une surprise que nous avaient ménagée ces aimables insulaires.
Le taureau se précipita tête baissée, sur notre groupe, bouscula trois ou quatre indigènes qui n'eurent pas le temps de se
détourner, m'effleura en passant comme une flèche et tomba à la
mer, emportant un grand Comorien entre ses cornes. Nous croyions
le Comorien perdu quand nous le vîmes reparaître, nager vigoureusement vers le taureau, et, après une courte lutte, le noyer
en lui maintenant la tête sous l'eau. On retira le pauvre animal sans mouvement; quant au Comorien, il avait eu la chance
de se trouver placé juste entre les cornes et il fut quitte
pour quelques contusions.

La grande Comore ne produit pas assez de riz pour sa consommation; le surplus est tiré de Madagascar. La principale richesse de l'île consiste dans l'élève et l'exportation du bé-tail qui se vend à la côte d'Afrique et dans les autres Comores. Bien que les cocos soient très-abondants, on ne les exporte pas car ils servent de boisson pendant la saison sèche ; on en fait aussi de l'huile à éclairer et de la graisse pour la cuisine ; un coco ordinaire vaut environ 15 centimes. Les cotonniers donneraient de très-belles récoltes, mais ils ne sont pas cultivés. La ceule industrie du pays consiste à fabriquer des pagnes de coton, des rabanes et des nattes en rafia, très-solides, trèsélégantes de dessin, et richement colorées; elles coûtent de 2 à 6 piastres, suivant leur grandeur et leur finesse. Toutes les matières premières, le bois pour les boutres, le fer pour les couteaux, les outils et les sagaïes, etc., etc., viennent du dehors; on les travaille dans l'île. Les marchandises ouvrées les étoffes, les essences, les épices, les miroirs, etc., etc., sont apportées, pendant la mousson de N.-E. par des boutres, de Bombay et de Zanzibar. Ce sont généralement des produits anglai 😘

Comore n'ayant ni aiguade, ni porte, n'est pas un lieu de rôlâche pour les navires; les boutres n'y vont que quand ils y ont affaire et n'y séjournent que le moins possible. Elle fournit quelques boeufs à Mayotte, mais ils sont aussi chers et beaucoup moins grands que ceux de Baly à Madagasaar; Mayotte n'aurait donc avantage à prendre des boeufs à Comore que si ses boutres avaient un frêt d'aller pour cette île, ce qui ne s'est pas présenté jusqu'à présent.

Elle fournit également à Mayotte un contingent, malheureusement très-astreint, de travailleurs; ses montagnards aiment tellement leur indépendance qu'il est fortédifficile de les décider à contracter des engagements de travail. Le nombre des Comoriens employés sur les habitations de Mayotte, en 1868, ne s'élevait qu'au chiffre de 93.-

Relativement riches aux beaux temps de la traite des esclaves, les Comoriens sont devenus misérables depuis que ce commerce lucratif leur a été interdit ; et ils resteront tels encore longtemps, car ils ne sont pas près d'entrer, comme les Anjouanais, dans la voie de la civilisation.

II. - NOHELI

Configuration du sol.- Montagnes.- Côtes.- Végétation.Insalubrité.- Population.- Caractère.- Villes.- Villages.- Fomboni.- Numa-Choa.- Histoire.- Premiers habitants.- Passage de Lancaster.- Massacre des Anglais.Les Hollandais.- Trahison des Mohéliens.- Ramanatèka.Guerre avec Anjouan.- Eccupation de Mayotte.- DjombéFatouma.- Con éducation.- Mort de Madame Drouet.beid-Mohamed.- Affaire de la Seine.- M. Lambert.- Son
traité.- Intrigues des Zanzibariens.- Abdication de
la reine.- Affaire de l'Indre et du La Bourdonnais.Bombardement de Fomboni.- Mohamed reçoit l'investiture du sultan de Zanzibar.- Départ de la reine.- Rentrée de M. Lambert.- Changement de pavillon et déclaration d'indépendance des Mohélien.- Relations de
Mohéli et de Mayotte.- Industrie.- Commerce.- Cultures.-

Mohéli, située à 12 lieues au sud-Est de la grande Comore, est de forme elliptique; sa longueur de l'Est à l'Ouest est de 26 kilomètres, sur une largeur de 18. Elle présente, vue du large, l'aspect d'une masse de mamelons se superposant et s'élevant rapidement du bord de la mer au centre le l'Île, séparés par des vallées plus ou moins profondes qui aboutissent généralement à la mer; un grand nombre de ces vallées sont arrosées par des ruisseaux ou de petites rivières.

Le point culminant est une montagne à ondulations arrondies ; à côté, vers le centre de l'île, on voit un double piton un peu moins élevé. Ces sommets ont environ 600 mètres de hauteur ; à moitié route de la grande Comore, ils apparaissent sous un angle égal au quart de celui fait par le sommet du volcan de Comore avec la ligne de mer.

Il y a quelques marais et des palétuviers à l'embouchure de la principale rivière qui débouche de la magnifique vallée de Louala. Les coraux tiennent aux assises de l'île mais séétendent, sur plusieurs points, à I mille au large. Quelques petits îlots stériles se montrent auprès des côtes, surtout à Numa-Choa où ils abritent un bon port, le seul de l'île.

Mohéli est loin d'être salubre ; son littoral, sans être aussi marécageux que celui de Mayotte, est entouré, sur plusieurs points, de bance de vase et de corail découvrant à mer basse et exhalant, sous l'action du soleil, des miasmes auxquels on attribue les fièvres paludéennes dont souffrent tous les habitants, excepté les nègres. Ces fièvres prennent quelquefois un caractère permicieux.

Avec ses nombreuses rivières, Mohéli est plus cultivable que la grande Comore. Toutes les vallées et le bas de versants sont couverts de cocotiers et de cultures ; mais presque tous les sommets sont dépouillés, car la majeure partie des forêts a été détruite par les incendies et remplacée par des pâturages semés de bouquets de bois. Il reste cependant quelques forêts qui pourraient fournir de bons bois de construction. Les Mohéliens, comme tous les Comoriens, ont l'habitude d'incendier les herbes et les forêts, vers le mois de novembre, pour planter leur riz. Pendant la saison sèche, ils brûlent de nouveau les grandes herbes pour procurer de l'herbe fraîche à leurs bestiaux. Par suite du dépouillement les pentes s'ébranlent, la terre végétale descend dans les vallées qui n'en ont pas besoin, et, ce qui est plus grave, le sol de l'intérieur, mis à nu, ne retient plus l'eau des pluies et les sources tarissent ; c'est ainsi que plusieur s forête et rivières ont déjà disparu; tous ces inconvénients seraient évités si les Nohéliens prenaient la précaution de baliser les endroits qu'ils veulent incendier.

Les villages sont bâtis au bord de la mer, sous des cocotiers, ordinairement prêt de l'embouchure d'un ruisseau; cette disposition, plus commode pour la paresse des habitants qui ne connaissent, en fait de route, que le sable ou les galets du rivage, est regrettable au point de vue de la salubrité; si tous ces villages étaient bâtis sur les hauteurs, à 150 ou 200 mètres seulement d'élévation, les habitants échapperaient à l'influence des gaz délétères qui font une ceinture à l'île; du coucher au lever du soleil. C'est en grande partie, je crois, à l'élévation des villages au-dessus du niveau de la mer que la grande Comore doit sa réputation de salubrité.

Composée d'Antalotes, de Malgaches, d'Arabes, de quelques Hovas, de Mahoris émigrés, et surtout de noirs de la côte d'Afrique, la population totale paraît être de 5,000 âmes. Le sang nègre domine chez les Antalotes; on peut ainsi évaluer la proportion des différentes races; quatre-dixièmes nègres esclaves, trois-dixièmes Antalotes, deux-dixièmes Malgaches purs Hovas, un-dixième Arabes. Un instant subjugués par les Malgaches, les Arabes ont repris la suprématie et ils finiront cer-

tainement par convertir et rallier à eux toute la population. Autrefois très-féroces, les habitants sont encore aujourd'hui ombrageux et farouches; quelques-uns ne sortent qu'avec des sagaies, des sabres ou de mauvais fusils, et tous portent un couteau ou un poignard à la ceinture.

On compte dans l'île deux villes murées, avec des maisons en pierres, Fomboni et Numa-Choa, un gros bourg, Louala, et une quarantaine de villages plus ou moins peuplés, appartenant à la reine ou à des chefs arabes et malgaches. Toutes les cases sont en cocotiers, ou en terre battue, et carrées.

Fomboni, la capitale, est située au N.-E. sur le rivage, dans une plaine large d'un kilomètre, qui s'étend entre les montagnes et la mer. En face de la ville un banc de corail court parallélement à la côte, à 1 kilomètre du rivage ; ce banc est coupé par une passe large de 60 mètres environ, donnant accès à un bassin naturel où peuvent mouiller 8 à 1^0 boutres. Les navires mouillent en dehors du récif par 9 ou 10 brasses. De la rade, l'aspect de la ville jest très-pittoresque ; on voit une grande batterie, percée de 21 embrasures qui se détachent en noir sur une longue bande blanche, et surmontée d'un mât de pavillon fort élevé ; à gauche de la batterie et en dehors de l'enceinte, un vaste faubourg ; à droite, le mur d'enceinte, flanqué d'un bastion carré ; en avant du mur, une mosquée blanche plus loin, un petit fortin masquant une des portes situées à l'angle Quest dù mur ; puis un grand faubourg, bâti comme l'autre sous des cocotiers, relie la ville à la charmante habitation Lambert, qu'on aperçoit distinctement de la rade, avec ses pavillons et son belvédère ; au-delà d'étendent les cocotiers, les champs de cannes, les plantations de café, de coton, etc. de M. Lambert ; autour de la ville, une vaste forêt de cocotiers, coupée de cultures, couvre la plaine et la base de montagne.

On donne dans la passe en prenant l'alignement de l'angle Est de la maison de la reine, qu'on aperçoit au-dessis du mur, par la troisième embrasure de la batterie, en comptant par la droite; autant que possible il faut débarquer à mer haute, car à basse mer, la côte découvre fort loin et les plus légères embarcations ne peuvent approcher à plus 300 mètres du rivage; on est obligé de franchir cette distance, à pied ou en tacon, sur un banc de vase molle, recouvrant des têtes de coraux entre lesquelles on risque d'enfoncer jusqu'à la ceinture. A mer haute, les embarcations vont jusqu'à la mosquée, petit bâtiment carré aux murs très-épais, avec un porche à ogives et une salle voûtée, éclairée par quatre fenêtres en forme de trèfles. Cette mosquée n'a pour tout ornement que des nattes; elees est surmontée d'une terrasse qui sert de minaret.

L'enceinte de la ville est carrée comme celle des anciens camps romains, avec un mur en pierre et en corail, haut de 12 à 15 pieds et bien conservé; trois ou quatre petites por-

tes carrée donnent accès à des ruelles étroites; beaucoup de maisons sont bâties en chaux et corail, mais il y aussi, dans l'enceinte, bon nombre de cases malgaches en bois ou en macoutis; aucune de ces maisons n'a d'étage.

Ce qu'on appelle le palais de la reine se trouve au bout de la batterie, à peu près au milieu du front de la ville qui fait face à la mer ; il est protégé de ce côté par un bastion ne laissant voir que le terrasses ; du côté de la ville, il est entouré de murs et isolé par une place triangulaire où l'on voit un puits et une mosquée. Le palais ressemble à une maison de campagne mal entretenue. On entre dans la cour d'honneur par une porte cochère grossièrement sculptée; en face 1a porte, tous un hangar qui sert de corps de garde, sont rangés, sur des affilûts de campagne, 2 obusiens de 0 èt 2 pièces de 4 en bronze, blen montées, et en fort bon état. Une vingtaine de fusils à pierre avec leurs bayonnettes, et une cinquantaine de sagaies bien aiguisées, sont dressée contre le mur, avec quelques briquets et de gibernes. La maison de la reine a un étage et est surmontée d'une terranse ; elle est éclairée, au rez-de chaussée, par quelques mourtrières et, au premier, par une dizaine de Penûthes à persiennes vertes, ouvragées. Tout le bas est occupé par una granda salle voûtée, sombre et vide ; on monto par des souloirs étroits et obscurs et par un escalier, véritable schelle de moulin, aux appartements de l'étage qui se composent d'une grande salle de réception, ornée de glaces, d'étagères, la tapis de Mascate et de fort belles nattes, et de plusieurs potitos pièces garnues de neubles europécus ; c'est le logement de la reire.

Pans une des cours se trouvent plusieurs tombeaux, entre autres celui de Pananatéka, construits sur le modèle uniforme des tembooux anabes dans les Comords.

The palake communique avec la battenie qui est solidement construite; l'esplanade est en terre, battue entre quatre nume fort ápais, et élevée à 10 piede au-dossis du sol; à partir de cotte hauteur elle est entourée d'un parapet épaulé, percé d'embracance pour 21 canons. Avant le benbardement de 1857, elle était armée de 2 camphades de 24, de 7 pièces longues de 18 et 18, de 5 vieux canons de 6 et 4, en fonte, et de 3 petites prèces en bronza, du calibre 2. Na batterie est fermée à la gonge par un represent ouvertures, de 15 piede de haut, et il separt trèp/lifficile de l'emporter de vive force, cans avoir fait brèche.

De garde du palais est confiée à une cinquantaine de Mohéliens vôtus de tuniques de Irap pouge et de caleçons blancs, et coiffés de mêmes rouges de même forme que celles des évêques. Chaque soldat ponte un Busil à pierre avec en bayonnette, un

briquet, une gibrous et deun lagales qui constituent, certes, la partie la plus dengamence de son armement; les funils sont vieux et les lumisses confitellement ékangies qu'au moment de faire feu, les Hobékiens ont grand noin de détourner la tête pour ne pas âtue avençlés, ce qui me contribue pas à la justese se de leur tiv ; or revandes als langent la ragaie très-adroitement. Cette carde a une musaque composée d'une grosse-caisse, de cymbales, de fiftue et de tambours.

Je rencontrai à Fomboni un Arabe, fort intelligent, que j'avais souvent vu à Mayotte, Amissi-ben-Abdallah, aujourd'hui gouverneur de Mohéli ; il me conduisit dans sa maison et m'offrit du sirop de roses dans des verres à pied de cristal taillé, sur un plateau de cuivre pointillé. La première pièce était, comme chez tous les Arabes aisés, meublée de kibanis couverts de jolies nattes fabriquées dans le pays, et de quelques chaises en bois peint venant de Bombay; elle n'avait de particulier qu'une horloge américaine accrochée au mur. Je lui demandai à voir son harem ; il me conduisit aussitôt à une porte masquée par des tentures rouges, et m'introduisit dans une chambre que je fus assez étonné de trouver meublée d'un canapé couvert de damas rouge, d'une console avec deux flambeaux de cristal taillé. garnis de verrines et de bougies, et de deux belles glaces ; le tout venant d'Europe. L'Orient n'était rappelé que par un beau tapis de Mascate, de jolies nattes, des aspersoirs en argent pour l'eau de rose, une aiguière en cuivre, et surtout par une forte odeur de rose et de santal· La seule partie vraiment curieuse du la mobilier était la toilette, chargée de flacons et de boîtes, en cristal et en argent avec applications de filigrane, de formes bizarres et d'un joli travail, pour le bleu, le

ne, de formes bizarres et d'un joli travail, pour le bleu, le noir, le henné, le safran, le musc, la chaux, le bétel, l'areck, etc., Des lambrequins et des rideaux rouges cachaient le lit, placé dans une alcôve au fond de la pièce. Cette chambre n'avait pas de fenêtres et était éclairée par une porte ouvrant sur la cour intérieure.

Amissi, marié légitimement dans chaque Comore, n'avait qu'une femme à Mohéli ; elle parut un instant après notre entrée; c'était une femme de 20 ans environ, grande, bien faite, et presque blanche; ses traits, réguliers et assez beaux, portaient l'empreinte de la maladie, car les Arabes n'échappent pas plus que les Européens à l'influence des fièvres paludéennes. Les coins de ses paupières et ses sourcils étaient peints en noir bleuâtre ; ses cheveux noirs très-droits pendaient en deux nattes ; ses pieds étaient complètement nus. Elle portait une petite calotte d'or semblable à une moitié d'orange, un collier et d'énormes pendants d'oreille en or, finement travaillés; mais le lobule de l'oreille n'était pas distendu comme celui des Antalotes. Son costume se composant d'une espèce de veste en velours violet et d'un large pantalon en soie, à mille raies rouges et jaunes, serré en bas par des coulisses, et arrêté, au-dessus des chevilles, par de gros bracelets trèsbombés, en argent repoussé. Elle souriait à chaque instant et très-gracieusement; malheureusement chaque sourire laissait voir une double rangée de petits points noirs, derniers vestiges de ses dents rongées par la chaux, car elle ne faisait pas exception à la règle et chiquait continuellement le mélange de bétel, de chaux et d'areck ; les Arabes négligent ce détail, mais j'avoue qu'il lui faisait perdre beaucoup de son charme.

Le mélange avec les Malgaches a modifié les Masages des Arabes à Mohéli ; les femmes arabes sortent et se montrent un peu plus facilement qu'à la grande Comore et Anjouan; quant aux femmes malgaches et antalotes, elles sortent en plein jour, la figure découverte, et causent librement avec les étrangers.

Outre sa maison de ville, la reine a une grande case entourée d'un village malgache, sur la montagne, à 2 kilomètres de Fomboni. Au pied de ce village coule, dans un vallon très-fertile et très-cmbragé, la rivière qui fournit l'eau à la ville. Fomboni paraît peuplée de 2,000 habitants.

Numa Choa, l'autre ville, est située au Sud, sur un mamelon commandant un excellent port. Autrefois aussi important que Fomboni, elle est aujourd'hui presque complètement ruinée; il ne reste que des vestiges de son mur d'enceinte flanqué de tours carrées; à peine contient-elle une soixantaine de maisons en pierres et quelques cases. C'est pourtant là que se trouve le seul bon port des Comores, après ceux de Mayotte. Ce port est protégé de tous côtés par des îlots et des coraux, seulement l'accès de la terre est difficile à mer basse. Numa Choa est peuplée d'Arabos et surtout de Mahoris émigrés à la suite des guerres avec Andrian-Souli, de l'occupation de Mayotte par les Français, et de l'émancipation des esclaves.

On sait peu de chose sur l'histoire de Mohéli; ses premiers habitants furent des noirs venus d'Afrique à une époque indéterminée; plus tard des Arabes et des Malgaches s'y fixèrent; en 1506, une partie des Chiraziens de Mohamed-ben-Haussa s'y établit sous les ordres d'un de ses Jils. Quelques années après, Mohéli tomba sous la dépendance d'Anjouan; mais cette dépendance fut toujours plutôt nominale que réelle; ce qui est certain c'est que. Lès le commoncement du XVIe siècle, les Arabes ont été complètement maîtres de Mohéli.

Dans le courant de l'année 1561, Jacques Lancaster, commandant un vaisseau anglais chargé d'un voyage d'exploration, aborda à Mohéli. "Il y fut reçu par un grand nombre d'Arabes ou de Maures, et l'île lui parut extrêmement peuplée. Seize hommes, qu'il envoya dans sa chaloupe, obtinnent la permission de prendre de l'eau. Le moi de l'île vint visiter Lancaster à son bord, accompagné de plusieurs Árabas d'une belle taille; il portait une robe de satin cramoisi. Les Anglais eurent avec lui, par l'intermédiaire d'un interprète portugais, une longue conférence sur l'état de Mohéli et la nature de ses productions. En se retirant, le roi invita les Anglais à visiter la ville; sur ses instances, un officier anglais, nommé Mace, descendit au rivage avec 30 hommes, contre le sentiment de Lancaster. A peine eurent-ils fait cent pas sur la terre, qu'une troupe de Mohéliens, fandant sur eux avec toutes sontas d'armes, les

massacrèrent à la vue du vaisseau, d'où l'on ne pouvait leur donner aucun secours, et sous les yeux du roi qui cemblait n'être retourné à terre que pour autoriser cette lâche cruauté. Les Anglais partirent avec la douleur de ne pouvoir venger leurs malheureux compagnons, mais bien instruits de la défiance qu'ils devaient garder sans cesse avec les Maures. Leur chaloupe resta aux mains des insulaires. Valkenaer, Histoire des voyages).

En février 1602, Georges Spielberg abordait à Mohéli avec deux vaisseaux de la Compagnie hollandaise. Le roi lui envoya aussitstun boeuf et des rafraîchissements et invita les Hollandais à descendre librement à terre, mettant toute les ressources de l'île à leur disposition. Obligés d'attendre, dans les Comores, d'autres vaisseaux de leur Compagnie, les Hollandais firent un séjour de plus d'un mois à Mohéli; pendant tout ce temps, ils eurent les meilleures relations avec les insulaires, troquant des marchandises qu'ils avaient déposées dans la maison du roi, contre des boeufs, des cabris, des volailles, etc.; mais ils ne purent se procurer une quantité suffisante de riz dans l'île, ni à Mayotte et Anjouan, où ils en avaient envoyé chercher, ces îles n'en produisaient même pas assez pour leur propre consommation.

Mohéli était alors sous la dépendance nominale d'Anjouan; le prince arabe qui la gouvernait au nom de la reine
d'Anjouan, visita à son bord le commandant Hollandais. "C'était,
"dit la relation, un homme d'expérience qui avait voyagé en Ara"bie, et en d'autres lieux. Il allait tous les ans faire quel"que tour au continent. Il parlait passablement portugais et
"avait vu jouer des instruments, car il demandait si on avait
"des clavecins et particulièrement des harpes... Il s'entretint
"avac le général de diverses chase et la entendait bien lieut."

"axec le général de diverses chose: Il entendait bien l'art de "la navigation et décira voir notre carte. On la lui apporta "avec un globe et il y marqua tous les principaux points des Indes orientales: On connaissait aussi qu'il avait toutes les "connaissances qu'on pouvait avoir". Il insista beaucoup auprès du commandant pour le décider à se rendre dans son palais, mais malgré tous les témoignages d'amitié que lui donna le roi, le général refusa toujours ses invitations.

In 'en était pas de même des autres Hollandais qui chaque jour se rendaient à terre et parcouraient l'île en toute liberté; le roi fit même ramener aux vaisseaux un matelot déserteur qui s'était caché dans la montagne. Des détachements bu des hommes isolés, étaient continuellement occupés à tailler un mât, à faire de l'eau ou à commercer pour leur propre compte; ils étaient cordialement accueillis partout, et personne d'entre eux n'avait la moindre défiance; lorsque, le 30 mars au matin, veille du jour fixé pour le départ, deux officiers et quinze hommes se rendirent à terre pour faire conduire le mât à la mer et préparer des boeufs, pendant qu'une

chaloupe armée de onze homme allait faire de l'eau à l'aiguale, c'est-à-dire à la rivière qui coule à 2 kilomètres de Fomboni.

"'ur le midi, le général ne voyant revenir ni la chaloupe ni
"le canot, fit tirer le canon jusqu'à deux, arborer le pavil"lon, et faire le signal de se rendre à bord. Mais personne ne
"revint; si bien qu'il gragnit que ses gens n'eussent été arrêtés prisonniers. Après avoir attendu tout le jour sans rien
"voir, ni même aucun canot du pays, au lieu qu'ils avaient ac"coutumé de nous venir visiter tous les jours, nous vîmes en"fin, vers le soir, quantité de Mahométans qui venaient sur le
"rivage où ils paraissaient faire quelques courses qui marquai"ent de la joie. Le général fit aussitôt touer les deux vais"seaux l'un près de l'autre, lacer les bonnettes et préparer le
"canon, afin d'être paré en cas qu'on voulut-l'attaquer.

"Le ler d'avril 1602, n'ayant point encore eu de nou"velles de ce qui se passait dans l'île, on arbora un pavillon
"blanc qui demeura jusqu'au 3, sans que personne parut ni qu'on
fit aucun signal pour demander à nous parler. Au contraire, tous
les canots furent retenus à terre. De notre côts comme nous
"n'avions ni chaloupe ni canot nous ne pouvions envoyer faire
saucune requête... En nous retirant nous aurions pu mettre du

"monde à terre près d'un bourg nommé le bourg des pêcheurs qui "était bien de 200 maisons et où il y avait quantité de cocos, "car les vaisseaux pouvaient ancrer tout à terre et y envoyer "des gens. Il y en eut même plusieurs qui s'offrirent pour cet "effet et de nager jusques à des canots qui étaient là pour en "amener un; car on aurait assez fait ce qu'on aurait voulu, "tous les habitants du bourg ayant pris la fuite.

"Le général ne le voulut pourtant pas permettre et "s'abstint de tout acte d'hostilité nonobstant l'infidélité "que les insulaires avaient commise en saisissant nos gens au "préjudice de la confiance et de l'amitié qu'on s'était témoi"gnés de part et d'autre. En effet, il n'y avait eu personne "parmi les nôtres qui eut eu le moindre différent avec eux; "ce qui nous faisait espérer qu'ils nous renverraient enfin no"tre monde.

"Ainsi nous continuâmes à faire nos bordées sur la cô"te jusqu'au soir du 5 que personne n'étant venu nous parler, et
"voyant que nous perdions le temps, on résolut d'aller à Mayot"te et à Angovan, où tient sa cour la reine, souveraine des
"quatre îles de Comore, qui se nomment Angasiza, Mulaly, An"govan et Mayotte".

Il est inutile d'ajouter que les Hollandais ne revirent jamais leurs vingt-huit compagnons qui, sans aucun doute, furent massacrés comme l'avaient été quelques années auparavant les trente-et-un anglais de Lancaster. Pendant leur séjour à Hohéli, les deux vaisseaux n'avaient perdu que deux hommes par suite de maladies; mais le quart de ceux qui avaient échappé au guet-à-pens des Mohéliens mourut dans la traversée. peu de jours après le départ ; "on fût persuadé qu'ils avaient "contracté leurs maladies dans l'île où ils avaient demeuré "plusieurs nuits, car i'air y est mal sain et les habitants "mêmes s'en plaignaient".

L'histoire de Nohéli se rapproche de celle de Nayotte avec le Hova Ramanatéka, parent et ami de Radama Ier et ancien gouverneur de Mouzangaïe. A la mort de Radama, en 1828, Fanavalona, suivant l'usage malgache, fit massacrer tous les parents de son mari qui lui portaient ombrage. Ramanatéka se spects de son mari qui lui portaient ombrage. Ramanatéka se specta au nombre des suspects; comme il était dans son gouvernament de Nouzangaïe. Panavalona lui écrivit de venir la visitam à Tananarive. Ramanatéka comprit; il déclara à l'envoyé qu'il allait se rendre immédiatement à l'appel de la reine et fit ces préparatifs de départ; mais pendant la nuit, il massambla ses amis et une centaine de Hovas qui lui étaient dévoués et s'embarqua pour les Comores. La petite troupe gagna

Anjouan cù le Sultan Abhallah lui accorda l'hospitalité. Au boul de quelques mois, Ramanatéka se mit à conspirer contre son hôte avec reid-Ali, Frère du sultan, qui cherchait à le renverser et à àrendre sa place ; mais le complot échoua et Ramanatéka s'enfuit à Moréli où le sultan régnant, ennemi du cultan d'Anjouan., fut assez confiant pour le recevoir. L'an-née suivante, 1830, Abdallah vint attaquer Mohéli qui refusait de reconnaître sa suzeralheté ; Ramanatéka offrit ses services au sultan de Mohéli ; grace à son concours et à celui de ses Acvas, les Anjouanais Jurent repoussés. Après la victoire, Ramanatéka chassa son hôte et se fit proclamer roi de Mohéli. S'attendant bien à être attaqué par Abdallah, il s'empressa de fortifier Fomboni; sa position était, toutefois, précaire; les Sakalaves le détestaient en sa qualité de Hova ; d'un autre côté, les Arabes le considéraient comme un infidèle et leur dé-Maction était certaine en cas le guerre avec Anjouan ; le rusé Hova sut habilement rallier à lui tous les partis ; il se fit malométan et changea son nom de Ramanatéka contre celui de sultan Abd-ei-Rhaman.

En 1833, il posséta un instant Mayotte que Boina-Combo, chassé par Andriansouli, lui avait cédée; mais il ne put s'y maintenir.

La guerre prévue avec Anjouan éclata bientôt. En décembre 1835, Abdallah organisa contre Ramanatéka une expédition formidable composée d'Anjouanais, de Comoriens, de Mahoris et de Sakalaves. Cette armée, la plus considérable qu'on eût jamais vue dans les Comores, se réunit à M'Samoudou. Abdallab partit d'Anjouan, le 20 janvier 1836, avec un seul boutre et aborda à Numa-Choa où il avait des intelligences et où Boile Combo, le souverain dépossédé de Mayotte, se joignit à lui avec ses partisans. Le gros des boutres; retenu à M'Samoudou

par les vents contraires, n'arriva à Numa-Choa que deux jours après. On commença aussitôt les hostilités car il ne suffisait pas de posséder Numa-Choa, il fallait s'emparer de Fomboni. Après avoir vainement tenté de forcer les sentiers qui y conduisent de Numa-Choa, à travers des gorges et des escarpements faciles à défendre, Abdallah voulut opérer une diversion en se rendant par mer auprès de Fomboni avec la moitié de ses troupes; mais pendant le trajet un coup-de-vent terrible jeta tous les boutres à la côte. Les naufragés tombèrent au pouvoir des Nohéliens et furent conduits à Fomboni. A leur arrivée au palais, Ramanatéka fit tout d'abord massacrer Boina-Combo et

tous les Mahoris qui l'avaient accompagné. Il rendit la liberté à Saïd-Hassani, père de Saïd-Omar, à Saïd-Ouazir-Zouber, oncle d'Abdallah, et à Salim, frère de ce dernier, qui lui avaient rendu de grands services lors de son séjour à Anjouan; Andrian-Souli était parvenu à s'échapper on ne sait comment; tous les autres furent déclarés prisonniers de guerre et vendus. Quant au malheureux sultan Abdallah, après lui avoir fait subir toutes sortes d'outrages et de mauvais traitements, Ramanatéka le fit enfermer dans un cachot où il le laissa lentement mourir de faim.

De ce moment, personne, dans les Comores, n'osa plus attaquer Ramanatéka ou plutôt le sultan Abd-el-Rhaman, car on ne lui donnait plus que ce nom. Il moutut en 1842, laissant deux filles en bas âge dont l'une était Djombé-Fatouma, la fameuse reine de Mohéli qui visita la France en 1863. J'emprunte aux excellentes notes publiées sur les Comores par M. Cave, dans la Revue maritime de 1867, le récit les premières années du règne de Djombé: "Djombé-Fatouma étant trop jeune pour "gouverner, sa mère gérait en son nom les affaires du pays et "Madame Drouet, créole de Maurice, restée à Mohéli depuis la "mort de son mari, fut chargée de l'éducation de deux filles "de Ramanatéka. Sous sa direction les princesses furent éle-"vées à l'européenne et apprirent à écrire assez bien le fran-"çais et à le parler correctement. Tout allait bien à Mohéli "quand survint la mort de la mère de Djombé. Madame Drouet "avait acquis une telle influence qu'elle prit à proprement "parler la direction de son pays, cela, au grand déplaisir "des Arabes dont les coutumes et la religion n'avaient pas les "sympathies de l'institutrice. In même temps Madame Drouet "mettait le plus possible ses élèves en rapport avec nous, et "le commandant de Mayotte les traitait en protégées. En 1848, "il fut décidé que Djombé-Fatouma régnerait par elle-même, et "un certain éclat fut donné à son couronnement par la présen-"ce des navires de guerre français la Reine-Blanche et le Cas-"sini, qui s'associèrent aux fêtes.

"Devenue reine de fait, Djombé conserva toutes les "idées que lui avait inculquées son institutrice et ne cessa "de la consulter dans toutes les occasions difficiles. Aussi "la jalousie des chefs arabes continua à s'accroître. Pour "avoir le droit de demander à la reine d'exiler son institu"trice, on fit courir le bruit que Madame Drôüet ménageait une

cession de l'île à la France. La reine avait plusieurs fois re-"poussé cette demande avec indignation, lorsque, dans le courant "de 1851, une députation de notables lui fut envoyée, et vint "l'informer que les chefs avaient résolu de chasser Madame Drouet: "chassez-la, si vous voulez, répond la reine, je saurai "bien la faire prévenir". Cette parole énergique fut arrêt de mort de Mme Drouet; il fut décidé qu'on la chasserait, mais "qu'avant de le faire, on prendrait ses précautions pour qu' "elle ne revint pas. Une esclave de la reine est gagnée et "glisse du poison dans l'assiette de Madame Drouet; dès que les "premiers symptômes de l'empoisonnement se font sentir, on l' "embarque sur un boutre qui doit la déposer à Mayotte. Cepen-"dant la reine, que l'on avait tenue à l'écart, est informée "de ce qui se passe, elle veut s'opposer par la force au pro-"jet des chefs arabes et faire battre le tam-tam de guerre, "comptant qu'une partie de ses sujets au moins se rendrait à "son appel; mais les chefs s'interposent et la font enfermer "chez elle jusqu'à ce que le boutre soit éloigné. Madame Droüet mourut à Mayotte peu de temps après son débarquement".

Madame Droüet partie, les Arabes prirent une grande influence sur la reine et gouvernèrent à sa place. Ils lui firent épouser Saïd-Mohamed, cousin du sultan de Zanzibar; de ce moment, la reine adopta tous les usages arabes et porta le masque, mais Saïd-Mohamed, bien qu'il fut que le mari de la reine, pressura tellement les Mohéliens qu'ils le chassèrent; en 1859, il obtint de rentrer, recommença ses exactions et fut définitivement expulsé; six mois après, il se retira à la Grande Comore où il mourut en septembre 1864.

Vers la fin de 1860, le B. Finaz, missionnaire et un créole, M. Marius Arnaud, s'installèrent à Mohéli; le P. Finaz essaya de convertir la reine au catholicisme, tandis que M. Amnaud entreprenait des cultures dans l'île. Au bout de quelques mois, le mécontentement de la population, et surtout de l'entourage de la reine devint tel que le P. Finaz et M. Arnaud furent obligés de quitter Mohéli. Le gouvernement de Mayotte envoya alors le navire de guerre la Seine arrêter les trois ministres qui avaient provoqué l'expulsion de nos nationaux, et on les interna à Mayotte.

En Décembre 1864, M. Lambert, le célèbre duc d'Emyrne, vint s'établir à Mohéli. Djombé-Fatouma le reçut très amicalement -parce qu'il était <u>frère de sang</u> du roi Radama II son cousin- (1). Elle lui concéda immédiatement, par traité, et à des conditions très avantageuses, 2.000 hectares d'excellentes terres près de Fomboni, et lui donna le droit d'établir ses plantations dans toute l'Île, moyennant une redevance; se réservant seulement la partie sud, voisine de Numa-Choa, et la vallée de Louala. M. Lambert avait amené avec lui plusieurs

personnes et avait apporté un matériel considérable pour fon-

⁽¹⁾ Djombé est de la famille royale des Hova, et a des décoits éventuels au trône que nous avons laissé appeler trône de Madagascar.

der une usine à sucre ; mais la mort de la Cachin, ingénieur qui l'avait accompagné, arrêta la construction de l'usine ; on avait pu, néanmoins, construire une superbe maison où la Lambert donne la plus gracieuse hospitalité à tous les voyageurs qui passent à Hohéli.

Lors d'un voyage de <u>l'Indre</u>, en mars 1867, Djombé-Fatouma vint chez le Lambert recevoir la visite du commandant Fournier; elle habitait, en ce moment, sa campagne, et l'étiquette ne lui permettait pas de se montrer lans la ville de Fomboni pendant le joure Djombé arriva en palanquin, sous un grand parasol, précédée et suivie de soldats mîtrés de sa garde, et escortée d'une dizaine de femmes de compagnie. Elle portait une robe de soie rouge, un corsage de velours vert brodé d'argent, et était complètement enveloppée d'un grand lamba de soie rouge fixé sur sa tête, comme un voile, par un diadème d'ore La reine était masquée, mais elle consentit à retirer son masque en notre présence.

Djombé-Fatouma était alors assez jolie; elle a beaucoup changé depuis, et à son désavantage. Bien qu'elle parle
et écrive passablement le français, elle préfère parler le créole de la Réunion qui lui est plus familier. Ses deux enfants,
Mohamed et Mahmoud, l'accompagnaient, vêtus à l'arabe, la tête rasée, et coiffés de calottes couvertes de broderies d'or;
ils sont jaunes comme leur mère avec laquelle Mohamed, l'aîné,
a une grande ressemblance; le cadet a les yeux plus bridés
et rappelle davantage le type hova; il avait la teigne. A peine ces enfants comprennent-ils quelques mots français. DjombéFatouma jouait à la souveraine et aimait beaucoup les honneurs;
quand ses dames de compagnie entraient dans le salon où elle se
tenait, elles se prosternaient et se traînaient sur les genoux
jusqu'à la reine, puis sortaient de la même manière.

Chacun croyait Djombé dévouée à la France ; le commandant de Mayotte la considérait comme sa fille, et M. Lambert, qui l'avait comblée de cadeaux et avait triplé ses revenus, crut pouvoir se fier à sa parole et faire un voyage à la Réu-nion, en juillet 1867; mais il avait affaire à une Malgache et la trahison ne se fit pas attendre. Depuis plus d'un an. la reine, trompant et le commandant de l'ayotte et il. Lambert, négociait la cession de Mohéli au sultan de Zanzibar. Djombé s'ennuyait dans son royaume et désirait vivre sur un plus grand théâtre. Elle céda son île au sultan Saïd-Medjid, on ignore au juste à quelles conditions. Restait à se débarrasser de M. Lambert; la reine, personnellement engagée, ne pouvait, sans motif, rompre le traité qui avait toujours été loyalement exécuté par le duc d'Emyrne ; on tourna la difficulté ; Djombé dut abdiquer et disparaître du gouvernement ; elle abdiqua, en effet, en faveur de son fils aîné Mohamed. Alors, considérant le traité conclu avec M. Lambert comme rompu par l'abdication de la reine, quelques Arabes résolurent de ne pas laisser débarquer $M \cdot \cdot \cdot$ Lambert à son retour $\cdot \cdot \cdot$ Puis, se regardant comme déjà propriétaires de son habitation, les familiers de la reine mirent à contribution les provisions de toutes sortes dont la maison était pleine ; et, plus tard, il fut assez curieux de voir, sur le carnet du sommelier de M. Lambert, le nombre et la qualité des bouteilles que ces rigides Musulmans avaient vidées en son absence.

Pour parer à tout événement, ils fabriquaient des affûts neufs pour les canons ; le mur d'enceinte fut réparé et garni de portes solides ; et ils attendirent le retour de M. Lambert, pendant qu'une corvette zanzibarienne de 12 canons, la Nadarcha, portant 200 hommes de débarquement, croisait, fortuitement, dans les eaux de la grande Comore. Le principal agent de toutes ces manoeuvres était un certain Self, parent du sultan de Zanzibar et de la reine, par son mari, établi depuis peu de temps à Mohéli.

Dans les premiers jours de novembre 1867, <u>l'Indre ramena M. Lambert à Fomboni</u>; mais les Mohéliens refusèrent de le laisser débarquer. On apprit alors vaguement ce qui s'était passé et chacun en fut stupéfait. Tous les conseils, toutes les remontrances furent inutiles; le commandant Empis vint à Mayotte rendre compte de la situation au colonel Colomb, commandant supérieur; il fut décidé que l'<u>Indre</u> et l'aviso le <u>La Bourdonnais</u> se rendraient à Mohéli avec une lettre du commandant de Mayotte pour la reine, qu'ils exigeraient la loyale exécution du traité passé avec un de nos nationaux, mais qu'ils éviteraient l'emploi de la force. Les deux navires partirent, au milieu des fanfaronades des Arabes qui disaient tout haut u'ils seraient coulés s'ils osaient approcher de Fomboni.

Arrivée à Fomboni, l'Indre salua la reine de vingt-et-un coups de canon; le fort rendit le salut, coup pour coup, avec ses vingt-et-une pièces. Le commandant Empis envoya auprès de la reine M. Pompon, lieutenant de vaisseau, porteur de la lettre du commandant supérieur de Nayotte. Djombé ne voulut pas recevoir la lettre; elle déclara qu'elle ne reconnaissait plus le traité qu'elle avait passé avec M. Lambert et, sans le moindre motif, fit jeter M. Pompon à la porte du palais par ses esclaves, en présence de l'agent de Zanzibar et des chefs mohéliens. En même temps, elle fit battre le tamtam de guerre et fermer les portes de la ville.

Il était impossible de laisser passer une pareille insulte et de tolérer une semblable attitude ; dans ses instructions, le commandant supérieur de Mayotte, qui avait cru qu'une lettre de lui à la "petite reine" arrangerait toutes les difficultés, n'avait certes pas prévu ce qui arrivait ; il fallait obtenir immédiatement de la reine une réparation volontaire, ou lui infliger une punition exemplaire ; se retirer, en s'essuyant la joue, même pour revenir plus tard, nous eût couverts de honte et complètement discrédités aux yeux des Malgaches et des Arabes qui n'ont certes pas une très-haute idée

gaches et des Arabes qui n'ont certes pas une très-haute idée de la France depuis nos échecs à Madagascar. Restait, il est wrai, la probabilité d'un désaveu, et c'était bien sur cette hésitation qu'avaient compté la reine et ses conseillers; mais,

lorsqu'il s'agit de l'honneur de son pays, un homme de coeur n'hésite pas à compromettre son intérêt personnel; M. Empis écrivit sur-le-champ à la reine une lettre, à la flois conciliante et ferme, dans laquelle il lui faisait comprendre la gravité de sa conduite, lui rappelait la bienveillance dont le gouvernement français l'avait toujours entourée, et la priait de réparer son outrage; mais en même temps il la prévenait que si, le lendemain, à six heures du matin, il n'avait pas reçu une réponse satisfaisante, les deux navires ouvriraient le feu sur Fomboni. Le reste de la journée fut employé à faire officieusement entendre raison à Djombé par des Arabes qui nous étaient dévoués; tout fut inutile. PEndant ce temps, les soldats de la reine couraient sur la plage et les contingents arrivaient de tous les points de l'île; ces forces réunies se montaient à environ cent cinquante hommes, armés de fusils, et six cents ou sept cents avec des sagaies.

Au milieu de la nuit, un coup de canon partit de la place ; on crut d'abord que c'était le commencement des hostilités ; mais ce n'était qu'un signal ; le tamtam de guerre commença à battre; la garnison prenait ses postes. A quatre heures M. Lambert se rendit à son habitation pour mettre en súreté ses objets les plus précieux ; il profita de cette circonstance pour envoyer un de ses Malgaches faire une nouvelle tentative de conciliation près de la reine ; l'envoyé trouva les portes de la ville fermées ; on refusa de le laisser pénétrer et on le menaça de le sagayer s'il revenait. En regagnant l'embarcation, nous passames au milieu d'une troupe de Mohéliens armés de sagaies et de fusils, qui s'étaient bornés à nous surveiller sans mot dire. Quand le jour parut, la pla-ge était couverte de Musulmans occupés à faire leurs prières et leur ablutions devant la mosquée; tous savaient très-bien que la reine avait refusé de s'excuser et que, dans cinq minutes, les Français devaient tirer; mais ils ne paraissaient pas s'en soucier. Le pilote arabe, interrogé sur les motifs de leur inconcevable sécurité, répondit naïvement que "si des Anglais avaient menacé de tirer, ils ne resteraient Pas là ; mais qu'ils savaient très-bien que les Français re tireraient pas-"

Au dernier tintement de six heures, un coup de canon partit à bord de l'Indre; l'obus tomba dans la mer à 50 mètres en avant du fort. C'était un avertissement; en un clin d'oeil, la plage fut débarrassée, mais le fort hissa fièrement son pavillon rouge et personne ne vint parlementer à bord. Mors l'Indre et le La Bourdonnais ouvrirent le feu sur le fort qui ne répondit pas; les obus lui firent quelques accrocs, mais il était plus solide qu'on me le pensait, et il resta debout. Croyant cet avertissement suffisant, le comman-

dant Empis fait cesser le feu pour donner à la reine le temps de réfléchir : deux heures se passent, personne ne paraît. On reprend le feu mollement ; le pavillon rouge reste toujours au haut du mât. Alors M. Lambert va au fort avec une baleinière de l'Indre, applique une échelle au parapet, enjambe un canon et saute par l'embrasure, avec deux matelots, au milieu de la garnison couchée à plat ventre dans la batterie. Personne ne l'avait vu venir et on le prit pour le diable. Sans perdre une seconde, il court au mât, amène le pavillon, coupe la drisse et regagr- l'échelle avant que les Mohéliens, bouleversés de tent d'audace, aient songé à l'en empêcher. Ils ne revinrent de leur stupeur que lorsque M. Lambert fut sur la plage ; alors ils ouvrirent, sur lui et sur les six matelots de la baléinière, un feu de mousqueterie que les obus bien dirigés des deux navires arrêtèrent aussitôt $^{\rm M}$. Lambert rapporta le pavillon de Mohéli au milieu des hourras enthousiastes de l'Indre et du La Bourdonnais. Immédiatement, le fort en arbora un autre au bout d'une perche ; alors on ne garda plus de ménagements; on laissa tirer les canonniers, plusieurs incendies éclatèrent à la fois et, en peu d'instants, la ville fut réduite en cendres.

Dès les premiers coups de canon, la reine s'était enfuie avec une partie de la population. Des pourparlers s'engagèrent le lendemain avec elle, sans résultat, et <u>l'Indre partit</u> pour Zanzibar, laissant le <u>La Bourdonnais</u> devant Fomboni pour proteger les propriétés de <u>M. Lambert</u>, qui couraient les plus grands dangers. L'habitation renfermait une grande quantité de poudre; chaque <u>nuit</u>, les Mohéliens tentaient de l'incendier et on était obligé de les repousser à coups de fusils ; ils réussirent, toutefois, à brûler la plus grande partie des dépendances attenant à l'habitation, qu'on put heureusement préserver.

Auxditôt après le départ de l'Indre, la corvette de Zanzibar, qui attendait à la Grande Comore l'effet du retour de M. Lambert et qui avait été prévenue du bombardement par les Mohéliens, arriva au mouillage de Fomboni; mais en présence de l'attitude très-résolue et des déclarations trèsnettes de M. Mandine, commandant le La Bourdonnais, l'amiral n'osa pas débarquer et se garda bien de dévoiler le motif de sa visite. Ce ne fut qu'au retour de l'Indre, amenant de Zanzibar Said-Naceur, envoyé extraordinaire de Said-Medjid, et M. de L***, attaché du consulat de France, qu'on put voir clairement se démasquer les batteries des Zanzibariens. Le sultan ordonnait en maître à la reine de Mohéli de faire la paix avec la France, et de respecter le traité pâssé avec M. Lambert; il rappelait en outre à Zanzibar, Self, auteur de tout le mal. Le lendemain, sous le prétexte avoué d'assister, en curieux, au couronnement de Mohamed, les Zanzibariens débarquèrent. L'amiral et Said-Naceur, plénipotentiaire du sultan, prirent possession de Mohéli et proclamèrent solennel-

lement Mohamed roi, au nom du sultan de Zanzibar; ils lui remirent un sabre et un cheval, symboles d'investiture, et d'autres présents, que la Nadarcha avait apportés. En même temps, l'amiral remit à Mohamed un superbe pavillon de soie rouge, aux couleurs de Zanzibar, qui fut aussitôt arboré au mât du fort et salué de 21 coups de canon. Ainsi finit cette cérémonie, conduite, du reste, avec la plus parfaite habileté par les deux Arabes. Quelques jours après, à la fin de décembre 1867, l'ex-reine s'embarqua sur la Nadarcha pour Zanzibar d'où elle fit, à l'instigation du consul anglais, le voyage en France que tout le monde connaît.

Après le départ de Djombé-Fatouma et des Zanzibariens, l'anarchie la plus complète régna à Mohéli ; le nouveau sultan, Mohamed, âgé de dix ans, était incapable de rétablir l'ordre ; la vie et les propriétés des résidents français n'étaient protégées par aucune autorité sérieuse Dans ces circonstances, le commandant Mandine laissa auprès de M. Lambert un officier, M. Charvet, et quinze matelots du La Bourdnnnais C'est à leur vigilance et aux bonnes dispositions prises par MM. Mandine, Empis et Lambert, qu'on doit d'avoir préservé de l'incendie et du pillage les importants établissements que M. Lambert a su élever à Mohéli.

Un pareil état de choses ne pouvait durer · En s'em-

parant, sans nous consulter, d'une île qui était censée être placée sous notre protection, et à laquelle, en tous cas, nous avions grand intérêt à conserver son indépendance, les Zanzibariens avaient été un peu trop sans gêne. En mai 1868, le Prégent passa à Mohéli où M. Lambert avait renoué des relations avec les grands chefs, peu satisfaits de leur nouvelle situation. Dans un kabar général tenu par tous les chefs mohéliens, arabes et malgaches, en présence de M. Le Commandant Massiou, de M. Lambert et du petit sultan Mohamed, les chefs proclamèrent solennellement Mohamed sultan indépendant, et, pour protester contre toute sujétion envers Zanzibar, ils changèrent le pavillon rouge aux couleurs de Zanzibar, contre un pavillon blanc et rouge. Celui de Zanzibar donné par l'amiral, fut renvoyé à Saïd-Medjid qui le reçut avec une médiocre satisfaction. Amissi-ben-Abdaklah fut nommé gouver-

Ces arrangements ramenèrent la sécurité et la tranquillité dans le pays ; on put retirer le petit détachement et M. Lambert reprit ses cultures ; mais il avait éprouvé de grandes pertes matérielles et ses ateliers étaient complètement désorganisés.

neur de Mohéli pendant la minorité du roi.

La proclamation d'indépendance et le changement du pavillon, accomplis à Mohéli lors du passage de M. Massiou, rétablirent la situation de Mayotte qui était fort compromi-

se. Mayotte a le plus grand intérêt à la complète indépendance de Mohéli qui lui fournit les neuf-dixièmes de ses travailleurs. Or, si le sultan de Zanzibar était parvenu à s'emparer de cette île, il n'aurait pas manqué, en exécution de son traité avec l'Angleterre, d'y interdire le recrutement des travailleurs, et alors c'en était fait de notre colonie agricole qui prend chaque jour de l'importance et mérite d'attirer l'attention du gouvernement.

Depuis son voyage en France, Djombé-Fatouma s'est fixée à Zanzibar. Son fils Mohamed, âgé d'une dizaine d'années, règne tranquillement à Mohéli, sous la direction d'Amissi-ben Abdallah et des grands chefs. C'est un bel enfant, mais son caractère est tràs-impérieux et très-violent; s'il n'est pas bien dirigé, je doute qu'il fasse le bonheur de ses sujets. M. Lambert surveille son éducation. Les relations avec Mayotte ont été reprises, comme avent la dure mais nécessaire leçon donnée à la reine; il est à souhaiter qu'elles scient toujours amicales car la prospérité de Mayotte en dépend aujourd'hui.

Mohéli n'a aucune industrie; les boutres n'en exportent que des cocos. des peaux de boeufs, des nattes, des rabanes, et quelques autres objets insignifiants. Le bétail s'y éleve très-bien, mais il est trop pau abondant, en ce moment, pour constituer un article sérieux d'exportation. Tous les ans, les boutres y apportent de Bombay et de Zanzibar, les toiles, essences, aromates et autres produits nécessaires à la consommation. La monnaie courante est la piastre de France ou d'Espagne, entière ou coupée en morceaux; l'or est reçu au pair, mais les fractions en argent de la pièce de 5 francs et les pièces de cuivre, ne sont pas acceptées. Une propriété inappréciable de cette île est l'incroyable facilité avec laquelle elle fournit, chaque année, et pour dix ans, 4 ou 500 travailleurs libres à Mayotte, sans que jamais sa popu-lation diminue; bien au contraire, elle a notablement augmenté depuis quelques années. Il y a là un problème qui se recommande à l'attention des économistes.

Les revenus du sultan se composent de la prime de 15 francs qu'il perçoit sur chaque contrat d'engagement de travailleur passé à Mohéli. d'un droit d'entrée et de sortie sur les marchandises, et du produit de ses terres; le tout lui constitue environ 15,000 francs de rente.

Bien que los cultures de M. Lambert n'aient pas encore atteint tout leur développement, il a déjà pu expédier
quelques chargements de café, coton, sésame, cocos, cordes,
etc.; mais ses cannes se perdent faute d'usine. La prodigieuse quantité de cocotions permettrait d'établin aussi une
huileric, une savonnerie et une conderie, d'un grand rapport.
Les caféiers deviennent superbes, ainsi que les girofliers,
et les vannes sont bonnes à couper au bout d'une année;
l'île regorge de travailleurs. Je ne conçois pas qu'en pré-

sente, en ce moment, la culture de la canne à la Réunion, quêlques planteurs n'aient pas songer à s'associer à M. Lambert pour exploiter les excellentes terres qui lui ont été concédées à Mohéli; la complète réussite à Anjouan de M. Sunley devrait être un encouragement. Mohéli est insalubre, il est vrai, mais bien moins que Mayotte; et je suis persuadé qu'en

transportant les habitations sur les hauteurs, hors de la zone du littoral, on éviterait les fièvres paludéennes. Plusieurs fois par an, Mohéli est visitée par des navires de guerre français, et les allées et venues des boutres jointes à un cabotage régulier, par chaloupes, établi entre Mayotte, Anjouan et Mohéli, permettent de recevoir chaque mois, par Mayotte, les courriers de France et de la Réunion.

III. ANJOUAN

Position. Configuration du sol. Population. Villes. Villages. M'Samoudou. Une maison arabe. Organisation politique. Kabars. Impôts Justice. Force armée. Industrie. Commerce. Monnaies. Cultures. Etablissements sucriers de M. Sunley et du sultan. Histoire. Premiers habitants. Etablissement de la royauté. Hassani-ben-Mohamed et ses successeurs. Soumission des autres Comores. Passage des Hollandais. Invasions malgaches. Les déportés de l'an IX. Abdallah-ben-Salim, sultan actuel. Les Anglais. Relations d'Anjouan et de Mayotte.

Anjouan, située à 9 lieues à 1'E. de Mohéli et à 15 lieues au S.-E. de la grande Comore, a la forme d'un triangle équilatéral de 12 lieues environ de côté; cette forme est déterminée par deux chaînes de montagnes, partant de l'angle Sud et se dirigeant, en figurant un V, l'une au Nord, l'autre au Nord-Ouest. Son massif, très-élevé et extrêmement accidenté, est dominé par un pic aigu. Observé du large, à égale distance de la grande Comore et d'Anjouan, le sommet de ce pic fait avec la ligne de mer un angle égal à la moitié de celui fait par le volcan; ce qui lui donne une hauteur d'au moins 1,200 mètres. Un autre sommet arrondi paraît un peu moins élevé. Les vallées sont étroites et profondes, et conduisent à la mer des ruisseaux plus ou moins importants.

A l'inverse de Mohéli, tous les sommets sont bien boisés, ainsi que les pentes ; aussi l'eau est-elle abondante.

Sur beaucoup de points du littoral le sable est noire Les coraux tiennent aux assises de l'île, mais s'étendent assez loin au large le long de la côte occidentale. Ailleurs, la côte tombe à pic dans la mer et donne de suite grand fond. Anjouan n'a que des rades foraines; car on ne peut regarder comme un port le petit bassin, balisé par les Anglais, au milieu des coraux, près de Pomoni.

Aussi fertile que Mayotte et Mohéli, l'île d'Anjouan est plus saine. Les maladies communes sont la dyssenterie et la variole, et seulement en quelques endroits marécageux, les fièvres paludéennes. L'abaissement relatif de sa température peut être attribué à l'élévation de son massif et au boisement presque complet de ses montagnes. Bien qu'employé là comme dans les autres Comores, le défrichement par le feu n'a pas eu d'aussi désastreux résultats. La végétation est aussi riche et a le même aspect qu'à Mohéli et à Mayotte.

La population se compose d'Arabes, d'Antalotes, de quelques Malgaches, et de nègres d'Afrique ou de Madagascar; elle peut être évaluée à 12,000 habitants et répartie ainsi: deux dixièmes Arabes purs, trois dixièmes Antalotes, un dixième Malgaches, quatre dixièmes nègres esclaves. Sectateurs d'Ali pour la plupart, les Musulmans, Arabes, et Antalotes exercent une prépondérance incontestée. Cette population est répzndue dans deux villes, avec murailles et maisons en pierres, M'Samoudou et Domoni, un gros bourg Ouani, et environ 80 villages.

M'Samoudou, la capitale et la plus ancienne ville d'Anjouan, est située sur le bord de la mer, au fond d'une grande baie produite par la saillie des pointes N, et N.-O de l'île. Bâtie sur une pente douce, au pied d'un monticule très-escarpé, la ville a bon aspect de la rade. Elle occupe un carré régulier, de 400 mètres environ de côté, flanqué d'une vingtaine de tours. Les maisons, toutes en pierres, présentent une masse compacte de toits en chaume ou de terrasses, dominée par deux grands bâtiments à toits plats, l'habitation du sultan et une autre belle maison, et au centre, par le minaret de la principale mosquée, haute tour ronde, couronnée par une espèce de lanterne qui lui donne l'air d'un phare. Au-dessus du monticule se dresse la citadelle, avec son mur d'enceinte crénelé et son donjon surmonté d'un mât de pavillon; elle commande complètement la ville à laquelle elle est reliée par un long escalier droit.

Aux portes de la ville, à main droite, on voit, sur les bords d'une petite rivière limpide et abondante, un faubourg bâti en bois et en macoutis, habité par des nègres ; tout à côté, une jolie maison européenne ancienne habitation du consul anglais ; plus loin, un petit fortin à demi ruiné.

De l'autre côté de la ville, on aperçoit des chantiers de construction pour les boutres, des cases et des jardins.

M'Samoudou ne renferme dans ses murs aucun arbre, mais les abords de la ville sont couverts de oocotiers, d'arbres fruitiers, de champs entourés de haies, et de cultures trèssoignées; au-dessus des premières pentes, en pâturages semés de bouquets de bois, on aperçoit les sommets boisés de montagnes auxquels les tons noirs du feuillage des morouvos donnent une teinte particulièrement sombre.

Devant la ville, la plage est couverte de galets et de sable gris. Le lit de la rivière est encombré de blocs de lave et de gros galets de basalte. Beaucoup de cases du faubourg ont sur leur seuil des prismes naturels; les montagnes voisines paraissent composées de basaltes, de laves et de pouzzolanes. La terre est rouge.

La muraille de la ville n'est pas d'une hauteur régulière ; en plusieurs endroits ce sont des maisons qui forment l'enceinte, comme au moyen âge dans certaines vieilles bourgades de France. Les portes sont pratiquées dans des tours carrées et dans un plan perpendiculaire au front de la ville ; près de chacune gisent à terre deux ou trois vieux canons de fer, timbrés de croissants, d'armes espagnoles ou portugaises, et même de fleurs de lys. Les rues, larges au plus de lm,50 à 2m, sont sinueuses, se coupent à chaque instant entre des maisons presque toutes semblables et forment un véritable labyrinthe. Quelques maisons sont jointes au-dessus des rues par des galeries couvertes, en bois sculpté. La plupart n'ont qu' un rez-de-chaussée; celles à étage, seules, ont les fenêtres sur la rue ; les autres n'ent d'ouverture apparente qu'une grande porte en bois sculpté. Toutes celles que j'ai visitées étaient disposées de la même manière intérieurement ; celle de Said-Mohamed donnera donc une idée exacte de l'habitation de ville d'un noble Anjouanais. Bâtie en pierres et blanchie à la chaux, elle n'a qu'un rez-de-chaussée couvert par une terrasse. Sur la rue, un étroit escalier de quatre marches et une grande porte carrée, à deux battants en bois sculpté, avec chambranle orné de nervures figurant une ogive écrasée ; cetporte ouvre sur un tambour d'où un corridor garni de nattes, prenait jour sur une cour, conduit à une grande pièce faiblement éclairée par la porte et par l'intervalle d'un mètre qui sépare le mur de refend du corridor, du plafond à caissons et solives ornementés.

Des deux côtés de l'entrée du salon, du haut en bas, et dans l'intérieur horizontalement à une hauteur de dix pieds, le mur est garni de niches renfermant des vases de porcelaines et des objets de verroterie et de clinquant, séparées par des cartouches où sont inscrits, en lettres bleues, des versets du Coran. Sur le sol, au lieu de nattes et de tapis, un sable noir très-lourd et très-brillant; quelques fauteuils en bois, aux formes raides et à grands dossiers sculptés, un

lit à baldaquin très-élevé, avec moustiquaire, deux canapés couverts de jolies nattes, des tabourets de bois, formaient l'ameublement. Un coran garni de sinets était posé dans un coin, sur un pupitre élevé, à côté de deux narghilés. Au mur, deux grandes glaces, trois sabres, un fusil à deux coups, un revolver américain, deux réflecteurs à facettes de diverses couleurs; au plafond, trois lampes de verre, accrochées avec des chaînes de cuivre, complétaient la décoration de cet appartement imprégné d'une odeur vague de rose, de santal, de musc et de benjoin, compliquée de la puanteur particulière à l'huile de cocos, d'une odeur de cuisine trop appréciable, et de cette senteur indéfinissable qu'on appelle le renfermé; car jamais un rayon de soleil ou un courant d'air n'en renouvelle l'atmosphère ; et rien ne se perd des émanations qui y sont produites. Malgré la température étouffante du dehors, il y règnait, d'ailleurs, une notable fraîcheur.

En faisant 1'inventaire du mobilier, j'avais remarqué autour du ciel de lit, une rangée de petites pendeloques de cuivre très-brillantes, dont la forme m'avait surpris ; je m'en approchai et re reconnus... une guirlande de médailles de la Sainte-Vierge! J'eus beau félicité le digne Mohamed, ancien pélerin de la Mecque, et un des plus rigides Mahométans des Comores, des bons symptômes qu'annonçait, pour sa conversion, la présence dans sa maison d'objets aussi vénérés des chrétiens, il resta plongé dans une profonde mélancolie dès qu'il connut tout le prix de sa garniture de lit; et je crains bien qu'après notre départ il n'en ait changé de destination.

Au fond de son salon, seule pièce ouverte aux visiteurs, un épais rideau masquait l'entrée de l'appartement des femmes. Les hommes de notre compagnie ne purent y pénétrer. Mais Mme de F... qui avait accompagné son mari, un des grands planteurs de Mayotte, fût admise à visiter le harem. On lui fit traverser à tâtons deux ou trois chambres très-obscures où elle vit, assises sur des tapis et des nattes, les quatre femmes légitimes du maître du logis et cinq à six concubines, leurs servantes; toutes variaient de nuance du jaune pâle au bronze; les légitimes étaient plus laides, mais mieux habillées que les concubines. Rien d'ailleurs que de fort simple dans leurs costumes et dans l'ameublement du harem.

Pendant tout le temps que dura notre visite, une vingtaine d'esclaves, hommes, femmes, enfants, sales et puants, entraient, sortaient et circulaient librement dans l'appartement, et les têtes d'une dizaine d'autres paraissaient aux portes; on conçoit que les épidémies fassent des ravages épouvantables dans ces maisons arabes, malpropres et mal aérées, où quarante à cinquante personnes vivent agglomérées dans un espace de quelques mètres carrés ; sans compter les animaux domestiques qui pulullent dans des cours étroites.

La maison du sultan est un assemblage de grandes constructions carrées, très-hautes et couvertes de terrasses qui dominent toute la ville. Elle est percée, au rez-de-chaussée, de meurtrières, et tout au sommet de l'étage, de nombreuses fenêtres garnies de persiennes ; quelques-unes, donnant sur les cours intérieures, ont des balcons de bois. Un escalier large et raide, d'une vingtaine de marche, conduit à une grande antichambre blanchie à la chaux, sans ornements, garnie de bancs de bois et de chaises. De cette antichambre on passe dans une grande salle, très-haute, aux murs également blanchis à la chaux ; le béton du sol n'est pas recouvert de tapis ni mê-me de nattes. Un canapé et deux fauteuils Voltaire, garnis de damas rouge ; une vingtaine de chaises dépareillées ; deux armoires vitrées, pleines de vases de porcelaine garnis de fleurs artificielles sous des globes de verre, et d'objets de couleurs éclamantes et de mauvais goût ; sur une d'elles, une grande pendule sous globe, style Directoire; pas une table; au mur, deux grandes glaces bizeautées, style Louis XIV, ri-chement encadrées mais détériorées et adhérentes à de vieux panneaux de boiserie ; deux autres gaaces ovales, style Louis XV, dans le même état, disposées avec si peu de goût que l'une a son couronnement en bas; tel était exactement, en 1867, l'ameublement de cette pièce qui sert au sultan de salle de réception dans les circonstances solennelles. Deux grandes portes à claire-voies garnies de volets, donnent accès aux appartements particuliers du sultan et de ses femmes, que je n'ai pas visités; où se trouvent, sans doute, les riches sofas, les nombreux lits couverts d'étoffes précieuses et de torsades d'or, la splendide vaisselle d'or et d'argent, enfin toutes les merveilles des <u>Mille et une Nuits</u> qu'un voyageur y a contemplées, mais que personne n'a vues après lui. Au dire des Anjouanais, les douze femmes du sultan sont logées dans des appartements qui semblent très-luxueux aux Comoriens mais dont le mobilier du salon de réception peut donner une idée suffisante. Elles sont complètement recluses; et quand le sultan change de résidence, on transporte celles qui le suivent dans des chaises à porteurs à treillis et rifleaux hermétiquement fermés.

M'Samoudou renferme sept ou huit mosquées d'une architecture massive et très-simple. Toutes ont sur leur façade un portique couvert, et des bassins pour les ablutions. Autant que j'ai pu en juger, de la porte, elles ne renferment que des nattes sur le sol, et quelques inscriptions arabes sur les murs. Une seule, celle du centre, est surmontée d'un minaret haut d'environ quarante pieds.

Aucune boutique n'est apparente. Quelque maigres magasins qu'on ne peut découvrir sans guides, tenus par des Indiens ou des Arabes contiennent des étoffes anglaises, indiennes ou arabes, des épices, des dattes, de la verroterie, de la faïence, des essences, et quelques autres objets de provenance européenne; les seuls produits du crû sont des colliers faits de pâte de santal rapé et de gomme, de clous de girofle, et de pépins de jamrose. Les légumes, la viande, le poisson se vendent sur la voie publique.

Un escalier, enfermé entre deux murs, conduit en ligne droite de la ville à la citadelle. J'avais gravi péniblement, et par un soleil de midi, ses 280 marches fort raides et j'étais arrivé à la première porte lorqu'on m'ârrêta; la citadelle servait, en ce moment de lazaret pour des varioleux, qu'on avait établis dans des baraques sur la plate-forme. Tout ce que je pus voir c'est qu'elle à une première enceinte peu élevée, puis une seconde crénélée et très escarbée, et au centre, un donjon carré au-dessus duquel flotte la pavillon. Trois vieux canons de fer dépassaient les créneaux de la plate-forme. L'ensemble de cette petite forteresse avait un aspect féodal qui me rappela les vieilles maisons fortes des villages de Franche-Comté.

La vue de la ville me dédommagea de mon zscension. Du ch\(\frac{1}{2} \)
teau, la vue plonge dans toutes les cours pleines de femmes, d'enfants et d'esclaves. M'Samoudou est extrêmement compacte et sa population en y comprenant celle du faubourg, m'a paru être composée de 3.500 à 5.000 habitants.

Comme toutes les villes arabes des Comores, M'Samoudou est plongée dans un profond silence pendant le milieu de la journée, il ne passe dans ses ruelles désertes que quelques habitants affairés et des esclaves. En fait d'animaux, on ne rencontre que des chats, des poulets et des chèvres; il n'existe pas dans toute l' île un saul chien ni un seul cochon. Les femmes arabes restent dans l'intérieur des maisons pendant la journée; elles ne sortent que le soir, veillées ou masquées; quelques Antalotes, que nous rencontrâmes, s'enfuirent comme des oiseaux effarouchés ; les négresses même étaient plus timides qu'à Mohéli et à la Grande Comore, et, il est probable que nous n'aurions pas eu le bonheur de voir une seule véritable Anjouanaise sans la présence de Mme de F. Dès que la nouvelle se répandit qu'une dame française venait d'entrer à M'Samoudou, tous les guichets se garnirent de têtes, et les terrasses des maisons se couvrirent de femmes arabes drapées dans leurs pagnes, la plupart jolies et presque blanches, car la race arabe est très-belle à Anjouan. Toutes ces femmes en voyant Mme de F., du haut de leurs terrasses, paraissent extrêmement surprises et riaient aux éclats dès que nous étions passés. Je ne pouvais me rendre compte de cette bruyante gaîté, inouie chez les femmes arabes qui sont orfinairement très-réservées; mais j'en eus l'explication. Mme de F., très élégante, portait une robe à longue queue et la plus majestueuse crinoline qu'eût jamais vue la ville de M'Samoudou; habituée à accuser très-strictement les formes que la nature a leur accordées, et ignorant le secret de

la crinoline, les Najouanaises n'en pouvaient croire à leurs yeux. Nous respectâmes leur illusion et les laissâmes bien persuadées que les dames françaises avaient été traitées par la nature beaucoup plus avantageusement que les autres.

Si la ville est silencieuse pendant le jour, elle se dédommage la nuit. Dès que le soleil est couché et que la prière du soir est terminée, les tambours retentissent de tous côtés; les danses commencent aux portes de la ville et se prolongent fort avant dans la nuit, surtout à l'époque du Rhamadan.

Domoni, l'autre ville, résidence ordinaire des cultants pendant les deux derniers siècles, est située sur la côte orientale; on la dit aussi grande et aussi peuplée que M'Samoudou; mais moins curieuse.

Outre ces deux villes, Anjouan compte environ quatre-vingt bourgs ou villages, dont les cases sont bâties sous des cocotiers.

L'organisation politique d'Anjouan est essentiellement aristocratique. La royauté est héréditaire en principe, mais l'héritier du sultan décédé n'est investi de l'autorité royale qu'après avoir reconnu et prowlamé par les nobles, assemblée en Kabar. Ces nobles sont également réunis et consultés toutes les fois qu'il s'agit, pour le gouvernement, de prendre une détermination importante. Au-dessous des nobles Arabes vient la masse du peuple; composée des Antalotes et des Malgaches libres; puis au dernier échelon les esclaves, d'origine africaine ou malgache.

Anjouan n'a pas de troupes régulières; le sultan entretient pour sa garde une centaine de soldats, vêtus de tuniques rouges, coiffés de calottes, et armés de fusils à bayonnettes et de sabres; ils forment une partie de l'équipage des trois ou quatre boutres, armés de guerriers, que les Anjouanais appellent leurs boutres de guerre, mais qui ne font que le commerce, comme les autres. Leurs officiers portent des plaques argentées ou dorées, représentant une main renversée. Faut-il y voir des armes parlantes et une allusion au nom d'Anjouan dont l'étymologie est probablement le mot souahélo Andja ou Andza qui signifie main.

A part les prêtres musulmans, je ne crois pas qu'il y ait à Anjouan de fonctionnaires payés par l'Etat. J'extrais d'un excellent article publié par M. le Bron de Vexela (Univers, îles d'Afrique), quelques détails sur les marchés et les impôts à Anjouan :"j'avais envoyé tous les articles que je croyais pouvoir "convenir; le sultant avait fait étaler tous ces objets dans une "salle; et lorsque j'arrivai, se trouvaient réunis autour de "lui les princes et les principaux habitants.

"J'eus à peine le temps de me reposer ; à l'instant vingt questions me furent faites à la fois : "Combien ceci, combien cela;" et ce qui leur plaisait davantage était toujours trop cher. " "Nous ne sommes pas comme les Sakalaves, me disait le sultan, nous connaissons le prix de tout cela." Enfin après une séan-"ce de plus de quatre heures, nous tombâmes d'accord ; tous "les articles dont le prix venait d'être fixé par Salim (1845) "et consenti par moi, furent inscrits et restèrent dès lors "invariables. Nul Anjouanais, quel que soit son rang, ne peut "acheter ni vendre un article tant que le prix n'en est pas "fixé d'avance par le sultan, dans une réunion spéciale comme "celle que je viens de décrire. Après que tout eut été stipu-"lé sur ce qu'ils voulaient acheter, vint le tour des artic-"les d'échange, car n'allez pas vous imaginer pouvoir vendre "aux Arabes contre de l'argent ; ils ont pour habitude de se "dire très-pauvres. Il faut avoir bien soin de convenir d'une "mesure, c'est pour l'étranger une chose essentielle s'il ne "veut pas être trompé ; il doit surtout veiller lorsqu'il re-"coit la marchandise. Le sultan recoit un droit de dix pour "cent qu'il prélève sur la valeur des articles importés, cinq "pour cent sur celle des articles exportés, et de plus cin-"quante piastres de droit d'ancrage."

Outre ces impôts, le sultan prélève, en nature, sur le produit des terres, une dîme qui sert à l'entretien des prêtres musulmans. Il perçoit, en outre, mais personnellement, une prime de trente francs sur chaque contrat d'engagement de travailleur passé dans l'île par les planteurs de Mayotte.

Le droit de justice appartient au sultan, mais il le délègue à des cadis qui achètent leurs places. Ces cadis n'appliquent que le Coran. Ils ont une certaine pratique des affaires; on peut appeler de leurs décisions au sultan.

En matière criminelle, les peines sont la mort, la mutilation, le travail forcé, les châtiments corporels, le carcan, et l'amende. L'emprisonnement n'est pas considéré comme une peine, car le comble du bonheur, pour un nègre ou un Antalote, serait d'être logé et nourri, fût-ce en prison, à condition de n'avoir rien à faire. Avant tout, le système pénal est essentiellement fiscal, ce qui permet aux riches de se tirer d'affaire en payant des amendes plus ou moins considérables. Il n'y a guère que les pauvres qui subissent les peines corporelles. Les meurtres et les blessures volontaires sont trèsrares; le tempérament indolent des Comoriens ne comporte pas l'extrême violence; ils sont quelquefois froidement cruels, mais ils s'emportent rarement. En revanche, les vols sont très-fréquents. Autrefois on les punissait de la perte d'une ou des deux mains, d'un oeil, d'une oreille, ou du nez. Depuis l'avènement d'Abdallah II ces mutilations sont devenues rares et tombent en désuétude; on les remplace par un nom-

mbre respectable de coups de bâton et le travail forcé. L'adultère est assez fréquent, mais, à part le cas où il est commis par un esclave, il n'est ordinairement puni que d'une forte amende.

Anjouan n'a pas d'industrie particulière. Son commerce est plus important que celui de Mohéli et de la Grande Comore. Chaque année, des boutres, se rendant de Bombay et de Zanzibar à Madagascar, y laissent des produits de l'Inde, de l'Arabie et de la côte d'Afrique. Ils y apportent, à leur retour de Madagascar, le riz nécessaire à la consommation et, peut-être, quelques travailleurs libres. Tous les ans un ou deux navires anglais ou américains l'approvisionnent d'étoffes, de draps rouges, noirs ou verts, de poudre, de sirops, de savons, d'essences, de glaces, de coutellerie, de verres, de faience, de galons, d'armes à feu, de bougies, etc., etc. La monnaie courante est, comme dans autres Comores, la piastre, entière ou coupée, et les pièces d'or de vingt francs; les fractions en argent de la pièce de cinq francs et les monnaies de cuivre n'y sont pas reçues.

Outre le riz, le maïs, le millet, les patates, le manioc et autres productions communes dans les Comores, on cultive à Anjouan la canne à surme, le café, le sésame, etc. Les cultures sont très-soignées et en grand progrès ; le sultan lui-même a donné l'exemple. Un ancien consul anglais. M. Sunley, établi à Anjouan depuis plusieurs années, a fondé une usine à Pomoni, sur la côte occidentale. Cette entreprise a parfaitement réussi ; en 1867, M. Sunley obtenait déjà de 7 à 800 tonneaux de sucre, et il avait pu, chose remarquable, se relever de la perte totale de sa récolte 1855, arrivée par le naufrage du navire qui la portait. Frappé des résultats qu'avait obtenus M. Sunley, le sultan s'est associé avec des usiniers de Maurice, et a établi dans l'intérieur de l'île une sucrerie qui prend de grandes proportions. De leur côté, les Arabes les plus intelligents commencent à comprendre qu'ils ont avantage à planter des cannes et du café, et à faire venir le riz de Madagascar. On peut prévoir que dans quelques années Anjouan aura une certaine importance au point de vue de ses productions.

L'île d'Anjouan, appelée par ses premiers habitants Anjouan, Andzouan, par William Jhones Hinzouan, par les Portugais
Johanna, par les Anglais Juanny, et par les Hollandais Angovan, Angon, Anjuanii, Ansuannii, a été peuplée de la même manière et à la même époque que Mohéli; d'abord par des noirs
d'Afrique, ensuite par des Arabes et des Malgaches. A l'arrivée de Mohamed-ben-Haïssa à la grande Comore, vers 1506, un
de ses fils, Hassani-benèMohamed, s'établit à Anjouan avec
une partie des Chiraziens. L'île n'avait pas de sultan, elle

était divisée entre sept ou huit chefs et formait autant de quartiers indépendants. L'établissement des Chiraziens se fit sans lutte avec les premiers habitants. Peu de temps après son arrivée Hassani épousa Djombé-Adia, fille de Fané-Ali-Fané-Fehra, chef de M'Samoudou et le plus puissant de l'île. Grâce à ce mariage, Hassani parvint à établir son autorité sur les autres chefs ; il constitua l'unité du gouvernement et fit proclamer sultan. Il fut le premier sultan d'Anjouan. Son fils Mohamed lui succéda et joignit Mayotte à son royaume d'Anjou-an par son mariage_avec Djombé-Aminah, fille de Ouazire Massilaha, chef de M'Zambourou, au nord de Mayotte ; il résida à Mayotte pendant sept ans. Il paraît avoir également établi son autorité sur Mohéli et une partie de la grande Comore, et c'est de lui que datent les prétentions d'Anjouan à la souveraineté des trois autres Comores. A sa mort, son fils Haïssa, qu'il avait eu à Mayotte de Djombé-Aminah, lui succéda à Anjouan et Mayotte ; déjà Mohéli et Comore ne reconnaissaient plus que de nom la souveraineté d'Anjouan. Comme beaucoup d'Arabes, Haïssa avait plusieurs femmes ; celle d'Anjouan appelée Mollana ou Moina-Alachora lui succéda pendant la minorité de ses enfants ; mais les Mahoris refusèrent de la reconnaître, et élurent pour reine Magoina-Aminah, qu'Haïssa avait eue de sa femme de Mayotte. Une guerre s'ensuivit qui dura, sans avantage pour Anjouan, jusqu'au moment où Mogné-Fané, un des chefs Anjouanais, se fit proclamer sultan à M'Samoudou. Il fut le véritable roi; la reine, nominalement investie de la souveraineté des Comores, habitait à Domoni.

C'est à cette époque qu'une flotte hollandaise commandée par le général Reyust passa à Anjouan. Voici quelques passages intéressants de la relation écrite par Van-den-Broeck, un des officiers de l'expédition:

"Nous remîmes à la voile, le 21 de mars 1614, et le 3 "Juin nous mouillâmes à la rade de l'isle Ansüannii. Le gé"néral m'envoya, le lendemain, porter un présent au roi et
"le prier de nous faire donner des rafraîchissements en pay"ant. Ce prince vint au devant de moi avec les flûtes et les
"tambours et me mena dans son palais.

"Il était Arabe de naissance. Il donna sur le champ 13 "boeufs, 10 moutons et 20 poules avec de fort bons fruits.

"Je fus encore renvoïé à terre, de l'autre côté, à la "ville de Demonio, où je fus magnifiquement reçu par la rei"ne et ses sujets. On offrit de nous accomoder de tout ce "qui était dans le pays et on nous logea dans la maison d'un "gentilhomme où nous fûmes défrayez.

"Je fis marché de 203 boeufs, 30 moutons, 10 boucs ex"traordinairement gras, et 600 poules; d'une partie de riz
"qui n'était pas ancore nette, de millet, de fèves approchant
"des fèves de haricot. Je donnai 12 méales de 9 pour chaque

"boeuf, une barre de fer pour 3 boeufs, un miroir de Nuremberg "pour un, une sonnette d'épervier pour un autre. Je donnai au "roi une main de papier pour un boeuf qui aurait coûté en Hol-"lande 90 livres. Ces boeufs ont de grosses bosses sur le dos.

"Le païs d'Ansüannii est par les 11°50' de latitude Sud.
"La rade est assez bonne. Au bout deptentrional de la baie, les "vaisseaux sont à l'abri de la mousson du Sud. Pour y entrer "il faut raser la côte le plus qu'on peut, jusques à ce que la ville de Samodo vous demeure au Sud-Sud-Est.

"Les grands vaisseaux y mouillent sur 23 à 25 brasses, "fond de sable mêlé de rochers.

"Au côté oriental, les vaisseaux sont couvert de la mous-"son du Nord, dans une belle baie où ils ancrent sur 20 à 30 "brasses proche de la ville de Demonimoo où réside la reine nom-"mée Mollana Alachorra, dont le mari a dominé sur toutes les "îsles de Comore.

"Il y a dans cette îsle quatre grandes villes murées et "trente-quatre villages. Les insulaires sont mahométans. Il y "a beaucoup de mosquées. Leurs docteurs sont Arabes. Le peuple "est d'un naturel doux. On n'y voit point les femmes, comme "dans les Indes. Il y a beaucoup d'esclaves qu'on tire des païs "du Prête-Jan, d'Ethiopie et de Madagascar, à bon marché.

"Les vaisseaux sont joints et cousus avec du cairo au li"eu de clous. Quand la mousson y est propre, ils vont à Mada"gascar quérir du ris, du millet, de l'ambre gris et des esc"laves; qu'ils portent en Arabie, par la mer Rouge, pour y
"troquer des toiles et des mouchoirs des Indes, du coton et de
"l'amfion."

A la mort de cette reine, le pouvoir paraît s'être concentré entre les mains de Mogné-Fané ; sa femme Djombé-Fatouma benti Saïd-Mohamed lui succéda. Après elle on place deux sultans inconnus. Vers 1670, une sultane Alimah paraît ; pendant son règne, assez prospère malgré les excursions des Malgaches, fut bâtie la principale mosquée de M'Samoudou, celle qui porte un minaret. Un nouveau nuage passe sur Anjouan ; c'est le moment des plus terribles invasions des Sakalaves et des Betsimitsaracs. La population est emmenée en esclavage ou massacrée, les récoltes brûlées ou enlevées, les villes et les villages incendiés. Vers 1748 Sidi-Amadi, petit-fils d'Alimah, monta sur le trône ; il était hospitalier pour les Européens auxquels il demandait de le secourir contre les Malgaches. Sa résidence était Domoni, ville de la côte orientale, que quelques voyageurs ont appelée Iohanna et paraissent avoir confondue avec Quani. Domoni fut prise et détruite par les Malgaches en 1790. Sidi-Amadi, mourut l'année suivante, à l'âge

de quatre-vingt-huit ans ; son fils Cheïk-Sélim lui succéda et mourut en 1797 laissant pour héritier son fils Achmed encore enfant. Allaouy, oncle d'Achmed, tenta de l'assassiner dans une émeute ; mais il échoua, fut obligé de s'enfuir en toute hâte, et se réfugia auprès du sultan de Zanzibar, en même temps iman de Mascate.

Le 3 avril 1803, la corvette le <u>Bélier</u> amena à Anjouan trente-deux des soixante-neuf déportés <u>de l'an IX</u> qu'en 1801 la frégate <u>la Chiffonne</u> et la corvette <u>la Flèche</u> avaient déposés aux Seychelles, d'après les ordres du <u>Premier Consul. "Vous "recevrez les nouveaux colons français, avait écrit le minis- tre de la marine au gouverneur des Seychelles, M. de Quincy. "Vous leur donnerez des concessions et leur fournirez des ins- "truments aratoires dont ils auront besoin; les habitants de "Mahé qui se trouveraient formalisés de la présence de ces nou- "veaux colons, pourront passer à l'Ile-de-France où on les in- "demnisera de la perte de leurs habitations. Traitez ces Fran- "çais avec douceur; ce sont les intentions du <u>Premier Consul: "il désire que ces malheureux changent de principes, **re** reviennent de leurs erreurs."</u></u>

Redoutant le contact des déportés, et craignant surtout de se voir reprendre quelques-unes de ses nombreuses concessions, la population Seychelloise s'emeuta et décida, par ses plaintes réitérées, l'assemblée coloniale de l'Ile-de-France à faire jeter les déportés aux Comores ; ce n'est donc pas sur le Premier Consul, ainsi que l'ont fait quelques écrivains, mais sur cette assemblée coloniale qu'il faut faire peser la responsabilité de leur mort à Anjouan.

Les trente-deux déportés, embarqués sur le Bélier, parmi lesquels se trouvaient le général Rossignol, Bouin, Mamin. et autres anciens terroristes ou septembriseurs furent internés à Anjouan et logés chez des Arabes qui reçurent une certaine somme pour leur pension. Ces malheureux étaient sans armes, sans argent, et dans le plus complet dénouement ; vingt d' entre eux moururent dans le premier mois de leur arrivée. On n'est pas d'accord sur les causes de leur mort. Les uns l'attribuent à une épidémie, d'autres aux excès de boisson qu'ils firent avec les spiritieux que leur avait laissés le Bélier; quelques personnes, enfin, pensent que les Anjouanais les empoisonnèrent pour s'en débarrasser. Peut-être l'insalubrité du pays suffit-elle à les tuer? Des douze survivants, quatre s'embarquèrent sur un boutre pour la grande Comore, dans l'espoir de gagner les établissements Portugais de la côte d'Afrique, un d'eux se noya en abordant à Comore. Ceux qui étaient restés à Anjouan moururent quelques jours après le départ de leurs com-pagnons. Un voyageur vit en 1804, chez l'Arabe qui avait logé Rossignol, une trentaine de crans taillés dans une porte, indiquant le nombre de jours que Rossignol avait vécudans l'île.

Il n'en restait plus un seul lorsque le général Linois passa à Anjouan, avec sa division, en août 1804. Achmed qui régnait à ce moment, lui demanda des munitions de guerre pour

se défendre contre le retour probable de son oncle. Le général lui laissa deux petites pièces de campagne. Cet oncle Allaouy revint, en effet, et réussit à détrôner Achmed, car on le voit régner jusqu'en 1820 environ. Il eut pour successeur son fils Abdallah Ter; ce prince, fort entreprenant, rêvait, à la faveur du répit que la donnaient les invasions malgaches, de faire rentrer les autres Comores sous sa domination, lorsqu'en 1829. le Hova Ramanatéka arriva à Anjouan. On sait comment il reconnut l'hospitalité d'Abdallah en ourdissant contre lui avec Seïd-Ali, frère du sultan, une conspiration qui échoua et à la suite de laquelle Ramanatéka s'enfuit à Mohéli. Quelques mois après, en 1830, Abdallah attaqua Mohéli, mais il fut repoussé par les Mohéliens renforcés des Hovas de Ramanatéka. Battu sur ce point, Abdallah fut plus heureux à Mayotte en 1835 ; il en chassa les soldats de Ramanatéka et se fit faire, le 17 novembre 1835, une cession de l'île par quelques Mahoris. Mais son principal désir était de s'emparer de Mohéli. En décembre 1835, il organisa contre Ramanatéka une formidable expédition. On a vu dans la notice de Mohéli le récit de cette malheureuse campagne (1836).

Cet échec porta un coup terrible à la puissance d'Anjouan. Abdallah mort, le trône revenait à son fils Allaouv II. qui fut proclamé sultan à M'Samoudou. Mais Salim, frère d'Abdallah, à la tête de nombreux partisans, chercha à détrôner son neveu et lui fit une guerre acharnée. Allaouy, retranché à M' Samoudou, put résister pendant quatre ans, grâce aux secours qu'il recevait de son ami Andrian-Souli, gouverneur de Magotte, et la guerre civile ne semblait pas près de finir, quand Salim, pour isoler Allaouy, suscita une insurrection à Mayotte contre Andrian-Souli, et en même temps demanda des renforts à Ramanatéka. Celui-ci lui envoya ses Hovas qui se joignirent aux partisans de Salim et bloquèrent M'Samoudou (1840). Ils fabriquèrent des échelles et pendant une nuit emportèrent d'assaut la ville ainsi que la citadelle Houssouné, où ils espéraient trouver Allaouy; mais ce dernier avait eu le temps de gagner, à la faveur de la nuit, un boutre qui le transporta à la grande Comore. Ne s'y croyant pas en sûreté, Allaouy passa à Mozambique, de là dans l'Inde, puis à Maurice, où il mourut en 1842.

Salim fut proclamé sultan d'Anjouan. Lors de l'acquisition de Mayotte par la France, Salim éleva des prétentions d'autant moins fondées qu'il était lui-même un usurpateur, et estil été souverain légitime d'Anjouan, il n'aurait en aucun droit sur Mayotte dont Andrian-Souli s'était emparé par droit de conquête, ratifié par l'assentiment de la majeure partie des habitants.

Le sultan actuel, Abdallah II ben Salim, est âgé d'environ 35 ans, sa figure est agréable et distinguée ·Il est trèspoli et au courant des usages civilisés· Sous son règne, Anjouan prospère de jour en jour· Bien qu'il soit en assez bons ter-